Le CHEMIN

MENSUEL DE LIAISON ET D'INFORMATION - N° 276 JUIN 2015 - 32ème ANNEE - PRIX 400 Fcfa

Protestantisme français

Réaction du président de l'Eglise évangélique du Congo suite à la décision de bénir les couples de même sexe, prise par l'Eglise protestante unie de France

La décision prise par lœEglise protestante unie de France dœautoriser la bénédiction des couples de même sexe a vivement choqué les protestants de lœEglise évangélique du Congo. Le pasteur Patrice NœSouami, président de lœEglise évangélique du Congo qui désapprouve cette décision, invite les fidèles à ne pas

(page 6)



Université protestante de Brazzaville

- ☞ **Clôture de lœannée académique 2014-2015** *(page 9)*
- ☞ **Départ à la retraite du rév. Dr. Joseph Sita** *(page 9)*

Point de vue

Les Eglises du Congo ont-elles démissionné de leur rôle prophétique ?

(page 14)

Le CHEMIN

Directeur de Publication
Pasteur Arsène Romaric LOUVILOUKA
Responsable de la paroisse du Plateau
Administrateur
Dapthone MBOUYOU
Administrateur adjoint chargé des Finances
Sébastien PEDRO
Directeur de l'information
André MASSAMBA
Secrétaire de Rédaction
Raymond BITEMO
Rédaction
Ghislain Joseph GABIO
Ingrid MFOUTOU
Diane Brègie MPAMBOU MBOYO
Collaborateurs
Gabriel NGANGA NZONZI
Marcel MBALOULA
Armelle ZOLA
Technicien imprimerie
Bertrand NKOUNKOU
Correspondants locaux

Pointe-Noire : Dieudonné TSANGOU
Pascal MOUANDA
Michel NGAYABA
Yolande V. SATHOUD
Acxel Eric Gabio
Dolisie : Mallot BAYENDA
Nkayi : Marcel NGOMA NDAMBA
Madingou : Isidore NIEMBANI
Sibiti : Antoine MOUTSOU
Kolo : Célestin MAMPASSI
Louété : Esaïe BITOUKOU
Ngouédi : Mme Yolande SEKA
Banda : Sébastien MBOUMBOU
Djambala : Lambert LABI
Ewo : Andrenic ACHOUE
Boundji : Pasteur Constant IBARA
Ouesso : Daniel Charles NGOYA
Pokola : Balaix AKIMALELE
Impfondo : Pasteur Alain TCHISSAMBO

Saisie et Composition
Claire Espérance MISSAMOU
Impression
Imprimerie ARVO (Le CHEMIN)
Tirage :
1.300 exemplaires
Notre adresse
Le CHEMIN
Paroisse du Plateau
(Eglise Evangélique du Congo)
Siège: Temple du Centenaire
B.P. 77 Tél. (242) 05 504.89.42
Brazzaville - Congo
e-mail : journal_lechemin@yahoo.fr

Récépissé de Déclaration de Dépôt légal au Tribunal de Grande instance de Brazzaville
N° 445C-96 du 16 Juillet 1996

Identification au Ministère de la Communication

EDITORIAL

Droits de la veuve et de l'orphelin

Par Dapthone MBOUYOU

L'Eternel, le Dieu Tout Puissant dit qu'Il fait droit à l'orphelin et à la veuve (Deutéronome 10 :18)et les humains que nous sommes, des simples créatures, nous tergiversons.

La place accordée aux veuves et aux orphelins dans notre société et même dans l'église est un sujet qui fait chaque jour la démonstration de la méchanceté et l'hypocrisie des humains et traduit aussi la médiocrité des relations qu'on a dans les familles et dans la société.

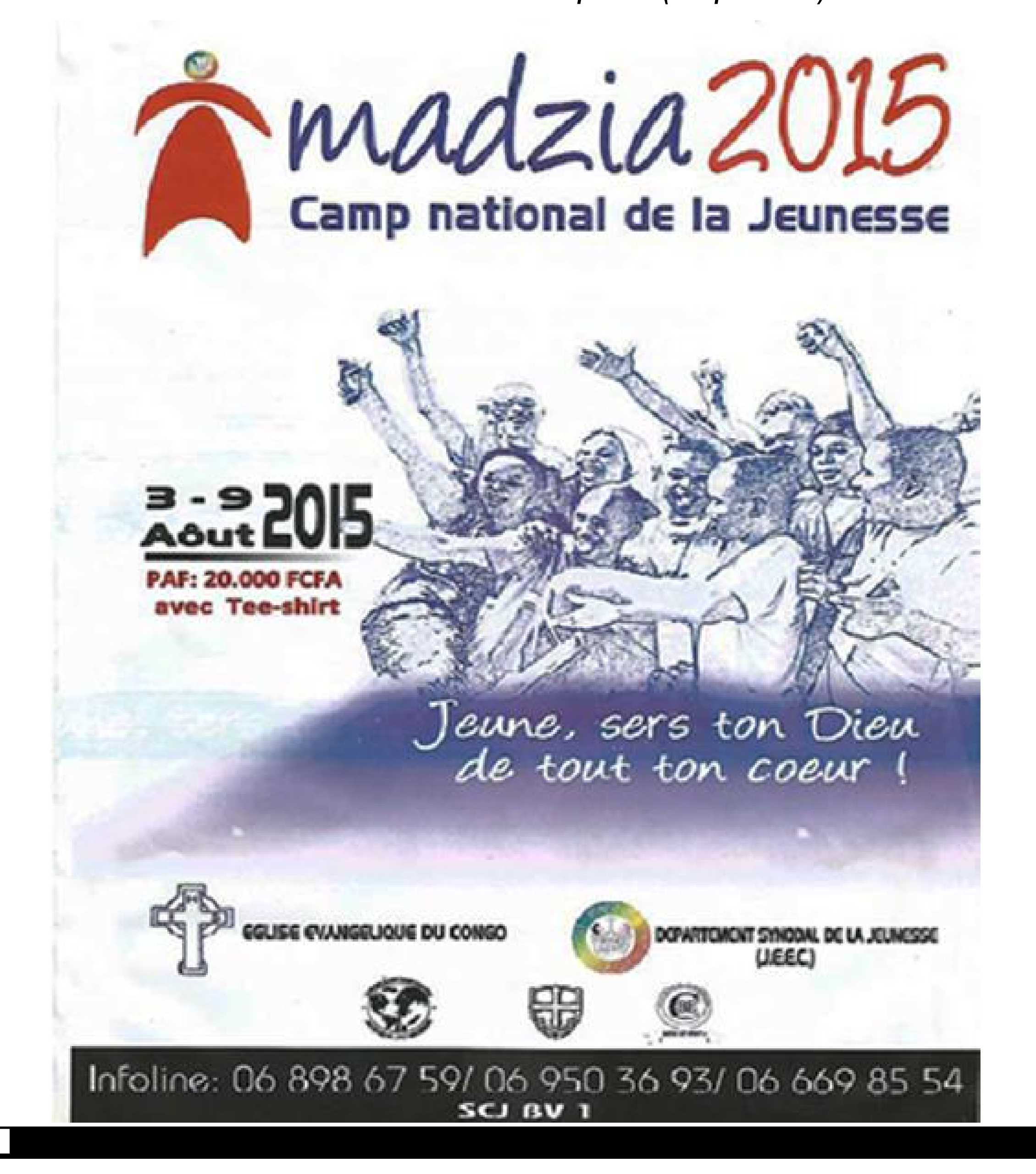
Et comme si cela n'arriverait qu'aux autres, on constate avec stupeur comment dans beaucoup de familles on considère les veuves, qui sont même accusées d'avoir « mangé » leurs maris, quand bien même, tout le monde les ait vues s'échiner pour les épauler et pour améliorer les quotidiens. Sans oublier aussi que, durant le temps de leur maladie, elles ont dû tout sacrifier pour veiller sur eux.

L'on a même l'impression que, du jour au lendemain, les enfants de la veuve et donc du défunt, sont devenus des pestiférés, des parias. Mais Dieu dans sa sagesse et sa miséricorde tente de nous ramener sur le droit chemin par sa parole, la Bible, qui au fil des temps et des prophètes, nous rétablit sur la bonne position par rapport aux veuves et aux orphelins (Psaumes 63 :6 ; 146 :9 ; Jérémie 22 :3 ; Zacharie 7 :10).

Et très honnêtement nous devrions reconnaître aussi que c'est parmi les chrétiens qu'on rencontre ces situations absurdes et incompréhensibles. Les choses anciennes qui devraient être derrière eux ressurgissent au moment des deuils et des mariages alors qu'ils devraient être les bons exemples à suivre, la lumière au milieu des ténèbres.

Beaucoup de nos tribus avaient déjà dans leurs coutumes et ce avant que nous soit annoncé l'Evangile du salut, les recommandations de Dieu concernant l'attitude devant la veuve qui automatiquement devenait l'épouse d'un frère ou d'un neveu du mari défunt (Deutéronome 25 :5). Ceci permettait de garder l'unité dans les familles et surtout garantir l'avenir des enfants.

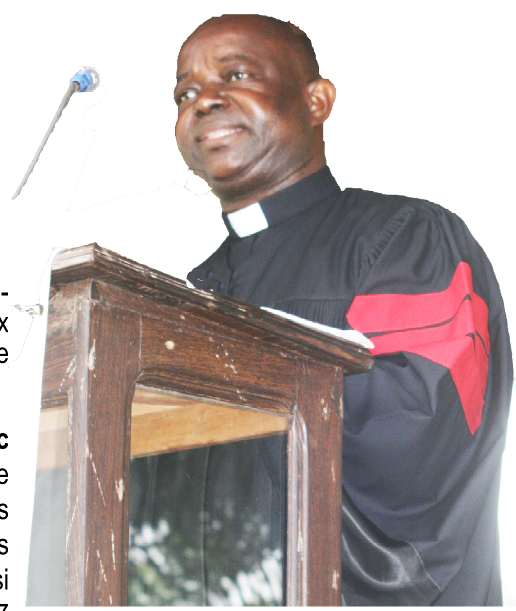
Devant l'ampleur du phénomène, nous semblons assister impuissants à l'implosion des familles et à l'éclosion d'un système qui va contre les desseins du Créateur de toute chose, de la famille et de son unité. Pour notre société qui avait déjà ces valeurs, ces recommandations du Seigneur reprises par les institutions internationales devraient nous réjouir et nous encourager à mieux les intégrer et à encore mieux faire.
Alors peuple de Dieu, faisons nôtres tous ces rappels et prions le Seigneur pour qu'il nous fasse entrer dans son merveilleux plan divin concernant les veuves et les orphelins (Jacques 1 :27) ■



Luttons contre les antivaleurs

(Lévitique 18: 20-27)

En guise de Fiche théologique de ce mois, la rédaction vous propose la réflexion du Rév. Dr. Laurent Gaston Loubassou, doyen de la Faculté de Théologie protestante de Brazzaville.



Ce texte s'inscrit dans le contexte littéraire de la loi de sainteté, autrement appelée Code de sainteté qui commence au chapitre 17 et s'étend jusqu'au chapitre 26.
Au chapitre 18 d'où est tiré ce texte, il est question du respect de l'union conjugale.
Félix Garcia Lopez, dans Comment lire le Pentateuque, p, 217-218, fait remarquer à juste titre que la sainteté dont il est question dans cette section «ne se limite pas au sanctuaire et au sacerdoce, mais elle s'étend à tout le peuple».

C'est le Seigneur qui sanctifie (Lv. 20: 8; 21:15-23; 22:9, 16,32) et qui demande à tous les Israélites d'être saints (Lv. 19 : 2; 20 : 7-26; 21 : 6). Dans le contexte immédiat, le Seigneur demande aux Israélites de ne pas imiter les pratiques des Egyptiens et des Cananéens (18 : 3).

En tenant compte du contenu de chaque verset, nous pouvons retenir les points suivants à commenter:
1.les antivaleurs dont parle ce texte (v. 20-23);
 1.1. l'adultère (v. 20);
 1.2. le sacrifice d'enfants (v. 21);
 1.3. l'homosexualité (v. 22);
 1.4. les relations sexuelles avec les animaux (v. 23);
2. les conséquences de ces antivaleurs (v. 24-27).

L'adultère (v. 20). Dans ce texte, l'adultère consiste à avoir des relations sexuelles avec la femme du compatriote. Quiconque ose le faire, se rend impur.
Cette loi recommande donc le respect de la femme de l'autre.

Le sacrifice d'enfant (v. 21). Molok ou Molek est probablement le nom d'une ancienne divinité païenne. Cette dernière était adorée dans le Proche orient ancien au IIè millénaire avant Jésus-Christ.
Molok était adoré par le Ammonites (1R. 11: 7 et 33) et peut-être par les Cananéens (Dt. 12: 31). La pratique de passer son enfant par le feu en l'honneur de Molok est condamnée en 2 Ch 28 : 3; 2 R. 21 : 2; 2 R. 17: 17.

L'homosexualité (v. 22). Le Seigneur interdit les relations sexuelles entre deux hommes. En Lv. 20 : 13, l'homosexualité est qualifié d'abomination et le sang des coupables retombe sur eux. Gn. 19 : 5 et Jg. 19 : 22 font aussi allusion à cette pratique. L'apôtre Paul en Rm. 1 : 27 condamne aussi l'homosexualité. Il est clair que les relations sexuelles entre deux femmes sont aussi par voie de conséquences interdites.

Les relations sexuelles avec les animaux (v. 23). Ce texte n'est pas le seul endroit où les relations sexuelles avec les bêtes sont interdites. Lire aussi Lv. 20 : 15-16; Ex. 22: 18; Dt. 27 : 21).

Les conséquences de ces antivaleurs (v. 24-27). Selon ce texte, le fait que les Cannanéens s'étaient rendus impurs par ces pratiques est la cause de leur défaite. En d'autres termes, c'est la raison pour laquelle le Seigneur les a chassés. Même le pays est devenu impur à cause de ces antivaleurs (v. 25 et 27). Ce qui est arrivé au Cannéens constitue un avertissement pour les Israélites et les étrangers vivant parmi eux.

L'actualité de ce texte est évidente car l'adultère est monnaie courante dans notre pays. Même dans l'Eglise, il n'est pas rare d'apprendre des cas d'adultère. Avec l'adhésion à des loges ésotériques qui devient à la mode, des gens sacrifient leurs enfants ou d'autres parents pour devenir riches ou obtenir des promotions ou des postes dans les administrations, oubliant que tout cela n'est que vanité et qu'ils le paieront cher.
L'homosexualité tout comme les actes sexuels avec les animaux sont aussi de nos jours une pratique de mode que le Seigneur condamne.
Engageons donc des actions vigoureuses contre toutes les antivaleurs, y compris celles qui n'ont pas été citées.
Pour que nos actions soient efficaces, chaque chrétien doit mener une vie d'intimité avec le Seigneur. C'est lui qui donne la force pour mieux combattre les antivaleurs dans l'Eglise et dans la société ■

Extrait du Recueil de sermons « Le Pain dominical » édité par le Département synodal de l'éducation chrétienne de l'Eec (3ème édition)

Certains évangélistes aptes, auraient pu être reversés directement dans le corps pastoral

Chers frères et sœurs du Journal « Le CHEMIN »

Je suis un fervent lecteur de votre journal qui nous donne des nouvelles de notre Eglise. C'est avec attention que j'ai lu dans le CHEMIN du mois d'avril, le communiqué final des travaux du Conseil synodal d'avril 2015 qui se sont tenus à Pointe-Noire.
Un point a retenu mon attention c'est celui de la conversion du corps des évangélistes en pasteurs.
La décision exige que les évangélistes subissent une formation de 3 ans à Ngouédi et de 2 ans à Mansimou.
A mon avis, l'Eglise devrait instaurer des avancements sur liste d'aptitude comme cela se fait à la Fonction publique de notre pays.
On ne peut pas comprendre que des évangélistes qui ont une pratique dans le ministère de 15 à 20 ans et qui ont acquis une expérience de terrain, parfois plus intéressante que celle de certains pasteurs licenciés ou docteurs, soient renvoyés à une formation de 2 ou 3 ans.
Beaucoup d'évangélistes qui ont 15 ou 20 ans de service ont pour la plupart dépassé les 50 ans d'âge. Leur niveau d'études correspondant ne dépasse pas le cycle primaire. Comme tels, ils ne sont pas à même de comprendre grand-chose de la théologie une fois renvoyés sur le banc de la Faculté ou de l'Institut car pour eux, la lettre tue et l'esprit vivifie.
En principe, pour ces évangélistes que l'on reverserait par aptitude au rang de pasteur, l'Eglise renforcerait simplement le volet de la pratique des actes pastoraux comme la célébration du mariage et de la Sainte Cène à travers des séminaires de recyclage.
Savons-nous que l'armée congolaise compte actuellement dans ses rangs des officiers, donc des gradés qui n'ont jamais étudié dans une école militaire ? Ces officiers se sont simplement fait distinguer sur le terrain au fil des années pour mériter leurs grades actuels.
A travers cette lettre qui est adressée au journal Le CHEMIN, j'ai voulu aider et faire réfléchir davantage l'Eglise et surtout les autorités de notre Eglise sur la gestion adéquate de ce dossier concernant la reconversion progressive des évangélistes et leur reversement dans le corps pastoral afin d'éviter des frustrations ■

A.D.

Pourquoi certains conseils consistoriaux continuent-ils à affecter le personnel ecclésiastique directement dans les annexes sans passer par les paroisses?

A la suite du mouvement du personnel décidé par le conseil synodal en avril dernier à Pointe-Noire, des pasteurs et des évangélistes ont été mis à la disposition des consistoires et des champs d'évangélisation. Pour respecter la hiérarchie, le conseil synodal n'a affecté aucun d'entre eux directement dans une paroisse.
En les mettant à la disposition des consistoires et des champs d'évangélisation, c'est pour que ce personnel soit à son tour mis à la disposition des paroisses qui à leur tour devraient envoyer certains dans les annexes selon les besoins.
Mais nous avons constaté que certains consistoires dont nous ne voulons pas désigner mais qui se reconnaîtront dans leurs mauvaises pratiques, ont affecté des serviteurs de Dieu directement dans les annexes et des lieux de prières, alors que ces structures dépendent avant tout des paroisses. Ils ont ignoré les paroisses
Si au niveau synodal, on a respecté la forme administrative des affectations, les consistoires doivent aussi suivre l'exemple sinon les affectations directes du consistoire à l'annexe sans passer par la paroisse relèvent d'un abus d'autorité qui empiète sur celle des paroisses qui gèrent les annexes et qui maîtrise mieux les réalités des annexes qui sont sous son autorité.
En affectant directement un serviteur du consistoire à l'annexe, à quelle autorité hiérarchique ce serviteur de Dieu devra-t-il avant tout rendre compte ? Est-ce à la paroisse dont il dépend normalement ou au consistoire qui l'a affecté directement sans passer par la paroisse ?
Je ne sais plus dans quel numéro du Journal Le CHEMIN de 2014, un lecteur qui avait fait le même constat, avait dénoncé cette mauvaise façon de faire. C'est comme si tout ce qui avait été dénoncé n'a pas été considéré. Cette fois, on a recommancé. Avec cette façon de faire, nous instaurons la pagaille dans l'administration de notre Eglise. Jamais nous n'avons vu le conseil synodal affecter des serviteurs de Dieu directement dans les paroisses. C'est dans les consistoires qu'il affecte. Dans ce cas, les consistoires ne doivent pas affecter les ecclésiastiques directement dans les annexes, mais dans les paroisses qui les affectent ensuite dans les annexes.
Nos conseils consistoriaux doivent respecter les principes administratifs qui sont partout les mêmes; que ce soit à l'Etat ou à l'Eglise.
Nous pensons que nos autorités synodales ont aussi le devoir de rappeler à l'ordre les consistoires qui ne respectent pas les règles administratives en agissant ainsi sinon c'est encourager le désordre■

Célestine NK. (Brazzaville)

Eléments de réponse au frère Jean Pierre K.

Mon frère,

Je me réjouis de vos remarques portées dans le n°275 du mois de mai 2015 en page 5 au sujet de ma réaction sur la Sainte Cène. De la contradiction jaillit la lumière. Je suis heureux que le Journal Le Chemin, soit une tribune qui nous aide à approfondir le débat.
Dans tes remarques, je constate que tu es un bon lecteur de la Bible. Cependant il se dégage une confusion dans votre argumentaire. Il n'y a pas lieu de confondre la rupture des pains par les apôtres et leurs disciples dans les maisons d'avec la Sainte Cène instituée par Jésus au moment de la Pâque. Aussi, pourquoi Jésus n'a attendu que ce moment précis pour se consacrer à cet acte fondamental ? Je t'avoue que la monotonie crée le vulgaire, et le vulgaire, une légèreté. Voilà pourquoi dans 1 Corinthiens 11 : 27-34, l'apôtre Paul attire leur attention, des Corinthiens sur la manière de se tenir à la table du Seigneur et les conséquences qui en découlent.
Mon frère, la confession de foi que nous récitons à l'Eglise qui, à mon sens, se fait comme un rituel, n'est pas un acte de foi vécu dans la vie chrétienne de tous les fidèles de notre Eglise. Si votre jour de naissance est une date souvenir dans votre vie, le grand souvenir en mémoire de Jésus est la Pâques. Bien que notre Eglise ait décidé de prendre la Sainte Cène chaque fin du mois et lors des autres fêtes ou rencontres chrétiennes.
Notre manière de voir les choses importantes sur le plan charnel, risque de nous conduire à des hérésies. Ici, il s'agit de commémorer la mort de Jésus pour son sang versé à cause de l'Eglise. Nous faisons-là une alliance divine, spirituellement importante pour chaque chrétien et pour l'Eglise.
Mon frère, si dans les versets que tu as cités, aucune date n'est mentionnée, dans l'Ancien Testament le Seigneur Dieu a fixé toutes les fêtes avec des dates précises aux enfants d'Israël. Voilà une raison fondamentale qui a fait que Jésus n'a attendu que ce moment de Pâques pour instituer la Sainte Cène. Donc par nos argumentaires, ne rendons pas cette alliance de la vie dérisoire et vile.
Etant donné qu'il s'agit du corps et sang de Jésus, ce repas mérite d'être pris dans le respect des normes éthiques fixées par le Seigneur et non comme un repas ordinaire que nous prenons chaque jour.
Que le Saint-Esprit veille sur l'Eglise■

Luc E. (Brazzaville II)

NDLR: Les points de vue exprimés dans cette rubrique engagent leurs auteurs et non le journal qui encourage cependant la libre expression des opinions, dans le respect de l'éthique chrétienne et des règles de courtoisie.
Tout commentaire ou droit de réponse sur le point de vue d'un lecteur doit être adressé à la rédaction du Journal qui publiera.

Coopération Defap – Eec : Visite de travail du pasteur Jean Luc Blanc au sein de l'Eec

Arrivé à Brazzaville, le 3 juin 2015 pour une visite de travail, le pasteur Jean Luc Blanc, responsable du pôle relations et solidarités internationales (Rsi) du Service français de mission (Défap), a fait le point sur les projets de coopération en cours d'exécution au sein des différents départements de l'Eglise évangélique du Congo (Eec).
La Faculté de théologie protestante (Ftpb), les départements de l'enseignement, de la santé, de la communication, de la jeunesse; le journal Le CHEMIN ; la Caisse féminine de Pointe-Noire, etc. sont autant de structures dont les responsables ont eu des entretiens avec l'envoyé français.
Jean Luc Blanc a fait le point sur le partenariat entre la Faculté de théologie protestante de Brazzaville et celle de Strasbourg en France. Après la visite du doyen de la Ftpb à Strasbourg courant juin, son homologue de Strasbourg se rendra également à Brazzaville pour finaliser ce partenariat.
Avec le département de l'enseignement protestant, Jean Luc Blanc a aussi fait le point de l'avancement du projet scolarisation des enfants sourds qui s'exécute normalement. Huit enseignants sont en cours de formation pour prendre en charge les enfants à la rentrée prochaine.
Pendant son séjour, il a aussi rencontré les autorités de l'Eglise pour s'échanger de vues sur différents aspects de la coopération.
Lors de son entretien avec le journal Le CHEMIN, le pasteur Jean Luc Blanc a annoncé l'arrivée prochaine au Congo de trois jeunes français volontaires qui travailleront dans des structures sanitaires de l'Eglise à Brazzaville et à Pointe-Noire.
Jean Luc Blanc a aussi finalisé avec le chef du département de la santé, le projet d'une formation de sensibilisation à la lutte contre le Vih/Sida pour les personnes travaillant dans tout le département de santé de l'Eglise.
Avec les responsables de l'Action évangélique pour la paix (Aep), les entretiens ont tourné sur l'évolution du projet dont financement assuré par le Defap prend fin. La recherche de nouveaux partenaires est nécessaire pour poursuivre ce projet qui œuvre sur la pédagogie des valeurs de paix et la promotion d'une culture de la paix dans les écoles et dans la société.
Jean Luc Blanc qui a regagné la France le 10 juin, espère revenir au Congo avant la fin de l'année en cours pour une mission similaire■ **R.B.**

Coopération Finlande-Congo

Don dôun vélomoteur à lôannexe Tsimba par Suomi-Kongo

Une délégation conjointe section Cbe de Dolisie et représentant de la Société d'amitié Finlande Congo (Suomi-Kongo) qui pilotent le projet d'émancipation des peuples autochtones dans le district de Moutamba a séjourné du 22 au 23 juin dernier au siège du district à Tsimba pour assurer le suivi des activités dudit projet pour le dernier trimestre de l'année scolaire 2014-2015.
Dans les différentes écoles visitées dans la zone, la délégation a versé aux enseignants la prime d'encouragement trimestrielle qui leur était due. Elle a également pu apprécier les résultats scolaires des élèves autochtones.

La délégation s'est réjouit de l'entretien des alentours du bâtiment devant abriter la future salle de lecture et du début des travaux de latrines à proximité du bâtiment.

En marge de sa mission principale, la délégation a remis aux fidèles de l'annexe de l'Eec, un vélomoteur de marque Ktm couramment appelée « Djakarta » offert par Suomi-Kongo.
Devant l'évangéliste François Lekabanangoyi entouré des membres du bureau de l'annexe, Michel NZOLE, responsable de Cbe/Projet, a insisté sur les instructions données par la pasteure Eila Hirvonen, présidente de Suomi-Kongo, sur l'obtention préalable des pièces administratives auprès des services habilités (assurance, taxe de roulage, immatriculation) pour la sécurité des utilisateurs de ce vélomoteur. Très émerveillés par ce don, l'évangéliste et ses collaborateurs ont adressé dans leurs mots et prières de remerciements à la présidente de Suomi-Kongo et de la Société qu'elle dirige, pour leurs suites favorables aux différentes sollicitations de l'annexe.
Ce don est le deuxième après l'aide financière que le couple Hirvonen a apporté à l'annexe Tsimba pour la construction des latrines ■

Mallot BAYENDA

Brèves oecuméniques

Vatican : Première visite du pape François en Afrique



Le pape François

Le souverain pontife se rendra en Ouganda puis en Centrafrique et « peut-être au Kenya » en novembre 2015. Ce sera son premier voyage sur le continent africain.
Le pape François avait exprimé en janvier son souhait de visiter ces deux pays. Lors du rassemblement des prêtres du monde entier à Rome le 12 juin dernier, il a déclaré aussi vouloir se rendre également au Kenya, un pays régulièrement victimes d'attaques des islamistes Shebab somaliens. Mais en raison des problèmes d'organisation, la visite au Kenya demeure encore incertaine ■

Source : Slate Afrique

Coe : Les Eglises et les partenaires invitées à renouveler les initiatives en faveur d'une paix juste en Rdc

Le Conseil œcuménique des Eglises (Coe), par l'intermédiaire de sa Commission des Eglises pour les affaires internationales (Ceai) a organisé le 29 mai une conférence sur la paix et la sécurité en République démocratique du Congo (Rdc).
Les groupes de travail de la conférence se sont attelés à définir les problèmes et à recommander des solutions dans les domaines de la violence sexuelle et sexiste et des réponses au Vih/Sida, des ressources naturelles et de leur exploitation, ainsi que des droits de l'homme et des questions humanitaires.
La conférence a aussi accordé une attention particulière au processus électoral en reconnaissant que les élections locales et régionales cette année, ainsi que les élections présidentielles prévues en 2016, devront faire l'objet d'une préparation et d'un suivi œcuméniques ■ **Source : Coe**

Communauté de l'Eec en France

Création dôune nouvelle communauté locale à Nantes

La réunion constitutive de cette nouvelle cellule qui s'appelle « Communauté SIKAMA-EEC-Nantes », s'est achevée le 13 juin 2015 à Nantes.
Le bureau provisoire chargé de diriger la communauté jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale est composée de :
-président : Sébastien Bayina
-Secrétaire général : Damas Makoundou
-Trésorière générale : Claudia Mouko

Une journée de réflexion et de prière a eu lieu le 26 juin dernier pour finaliser les documents, faire le point des contacts à prendre mais aussi pour intercéder en faveur de la prochaine Assemblée générale.

Selon la nouvelle charte qui formalise les principes de fonctionnement de l'Union des communautés évangéliques congolaises de France, des communautés locales peuvent être créées en France.
La communauté Sikama-Eec à Nantes est la dernière-née après trois autres qui sont :
-La communauté de l'Eec Paris-île de France ;
-La communauté évangélique congolaise de Rouen ;
-La communauté évangélique congolaise de Bordeaux ■

Source : Union des communautés évangéliques congolaises de France

Protestantisme français

Réaction du président de lŒglise évangélique du Congo suite à la décision de bénir les couples de même sexe prise par lŒglise protestante unie de France

La décision prise par lŒglise protestante unie de France dŒautoriser la bénédiction des couples de même sexe a vivement choqué les protestants de lŒglise évangélique du Congo. Le pasteur Patrice NŒSouami, président de lŒglise évangélique du Congo qui désapprouve cette décision, invite les fidèles à ne pas paniquer devant ce choix éthique.

Révérend président, comment avez-vous accueilli la décision de l'Eglise protestante unie de France de bénir des couples de même sexe ?

J'ai eu un sentiment de déception. Je n'en étais pas vraiment surpris, parce que le débat était déjà en cours en occident pas seulement en France; c'est un débat qui a traversé et qui traverse encore les églises d'Europe.

En 2011-2012, l'Eglise évangélique du Congo avait été consultée par l'Eglise évangélique de Suède qui, elle aussi, était confrontée à cette question. Le Parlement du royaume de Suède avait décidé de la possibilité d'unir des couples homosexuels et l'Eglise qui se meut dans ce contexte était en droit de s'interroger sur le dire et le faire. Et donc, toutes les églises, créées par la Smf à travers le monde (y compris l'Eec) avaient été consultées sur cette question. A cette époque, j'avais été chargé par le bureau synodal de proposer une réponse au nom de l'Eec.

Quelle était notre réponse ? L'homosexualité est fondamentalement un péché. Elle est comptabilisée parmi les vices que la Parole de Dieu condamne. Ce n'est donc pas normal à des gens de s'adonner à l'homosexualité et que l'Etat vienne à les unir. L'Eglise elle aussi devait de son côté prendre du recul par rapport à cette pratique et la condamner. Toutes les églises sollicitées avaient unanimement condamné cet acte.

Par ailleurs, la conférence des ecclésiastiques de notre Eglise, ayant constaté que le débat était assez avancé en Europe et que généralement les Eglises d'Afrique sont influencées par les prises de position des Eglises du Nord, puisque la plupart de nos communautés chrétiennes d'Afrique sont des ramifications des églises du Nord, en 2014, à l'occasion de la session tenue à Musana, nous avons abordé la question et une réflexion suffisamment fouillée et soutenue par des textes bibliques avait été adoptée pour prendre position contre cette déviance qui est un péché.

Et puis, c'est le mois dernier, pendant que je participais au synode de l'Eglise unie de Suède, nous avons appris par les médias que l'Eglise protestante unie de France venait de décider de la possibilité de bénir des couples de même sexe. Voilà qui justifie ma déception.

Cependant, lorsqu'on lit la décision de l'Eglise unie de France publiée le 17 mai à l'issue de leur synode, il est écrit, « accompagner les personnes et les couples, un pas de plus ». En quoi consiste ce pas ? Est-ce en la bénédiction ? Si oui, voilà le pas que nous condamnons.

Accompagner : nous disons oui à cette démarche car elle relève de la fonction prophétique de l'Eglise.

Le président de l'Eec (à droite) exprimant sa réaction au journaliste

Les homosexuels sont des hommes et des femmes qui ont besoin de l'éclairage de l'Evangile et du salut. L'Eglise se doit de les accompagner, sans les stigmatiser. Le but étant d'obtenir aussi bien leur repentance que leur conversion. L'Eglise doit donc exercer à leur égard un accompagnement pastoral et diaconal. Elle doit intercéder en leur faveur, tout comme elle procède à l'égard de tous les hommes enclins à quelque vice que ce soit.

Devant cette question éthique, ne nous voilons pas la face. Il y a actuellement des homosexuels dans nos Eglises en Afrique. Quel est alors le regard de l'Eglise, du pasteur, du diacre, du chrétien sur ces personnes qui sont enclines à ce vice qui est un péché ? Nous devons avoir un regard compatissant, non pas pour cautionner et faire un pas de plus pour bénir les couples de même sexe comme l'ont déclaré nos frères de l'Eglise protestante unie de France, mais c'est un regard de discernement, de compréhension pour aider les homosexuels à comprendre et à reconnaître non pas leur animalité, mais leur humanité, étant entendu qu'à la différence d'un animal, l'homme est doué d'une intelligence raisonnée.

Que pensez-vous de ceux qui disent qu'il faut rejeter ou couper toute coopération avec l'Eglise protestante unie de France après cette décision ?

Nous ne pouvons pas couper nos relations avec cette Eglise d'autant plus qu'au sein de cette communauté, ce ne sont pas tous les pasteurs ou tous les fidèles qui sont d'accord avec cette décision. Et puis, en dépit de cette question qui nous divise, nous avons beaucoup de choses en commun, notamment les fondamentaux du protestantisme à sauvegarder ensemble. Ce n'est donc pas dans l'exclusion ou le rejet de l'autre que nous pourrons résoudre la question. Il nous faut marcher la main dans la main certes, mais en nous disant certainement les vérités que nous impose l'Evangile.

D'aucuns vont jusqu'à qualifier l'Eglise protestante unie de France d'immorale pour avoir décidé de bénir les couples homosexuels. Qu'en pensez-vous ?

Nous ne pouvons qualifier cette Eglise d'immorale. Pas du tout. Comme je l'ai dit plus tôt, ce ne sont pas tous les pasteurs ; ce ne sont pas non plus tous les fidèles qui sont d'accord avec cette décision.

D'ailleurs, sans entrer dans « les secrets des dieux », je connais un grand théologien français du nom de Jean Daniel Causse, membre de l'Eglise protestante unie de France mais qui n'a pas été consulté dans le débat qui a débouché sur cette décision. Je me demande et je suis en droit de le dire ; pourquoi l'a-t-on évité dans ce débat ; lui qui est foncièrement opposé à cette décision ?

La déclaration de l'Eglise protestante unie de France ne se réfère qu'à un texte biblique pour justifier leur décision. En tant que théologien, est-ce que la pratique de l'homosexualité ou de la pédophilie sont rapportées quelque part dans la Bible ?

L'homosexualité tout comme la pédophilie qui est ce désir d'un homme d'assouvir ses désirs sexuels avec les enfants sont des pratiques qui ont traversé les âges puisqu'on en parle dans le Nouveau Testament.

Révérend président, l'Eec est aussi une Eglise protestante. Les ecclésiastiques et les fidèles de l'Eec sont choqués dans leur foi d'apprendre l'autorisation de bénir des couples de même sexe par l'Eglise protestante unie de France. Que leur dites-vous ?

Nous devons comprendre que chaque Eglise vit dans un contexte social et historique donné. D'un point de vue protestant, ce contexte est à lire à travers les Saintes Ecritures. Celles-ci étant la grille de lecture. C'est donc à partir des Saintes Ecritures que nous pouvons entrevoir notre environnement immédiat et lointain. Cette lecture que nous impose le monde, débouche sur des choix éthiques, mieux la formulation des règles morales qui sous-tendent notre témoignage chrétien.

Suite page 7 ☞

Billet

Lorsqu'une Eglise légitime les déviances sexuelles

L'assouvissement des désirs sexuels est un droit humain. Dès lors tous les moyens deviennent légitimes pour y parvenir.

L'un des changements récents les plus importants dans le monde contemporain est la reconnaissance des formes de sexualité différentes de l'hétérosexualité. L'industrie de la pornographie y participe abondamment en justifiant toutes les perversions et les différentes formes d'homosexualité, de bisexualité et de transsexualité.

Au plan biblique, Jésus ne semble pas parler de la question. Cependant, le Nouveau Testament en parle à plusieurs reprises sous forme de condamnation.

« Ne savez-vous pas que ceux qui pratiquent l'injustice n'auront aucune part au royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas : il n'y aura point de part dans l'héritage de ce royaume pour les débauchés, les idolâtres, les adultères, les pervers ou les homosexuels, ni pour les voleurs, les avares, pas plus que pour les ivrognes, les calomniateurs ou les malhonnêtes » dit l'apôtre Paul aux Corinthiens (1Co. 6 : 9-11).

L'acte homosexuel est contre nature et condamné dans la Bible parce qu'il dévie du modèle conçu par Dieu comme cadre pour l'acte sexuel, à savoir : l'engagement exclusif à vie entre un homme et une femme. C'est la raison pour laquelle l'acte homosexuel est un péché au même titre que l'adultère qui est une déviance par rapport au cadre donné par Dieu pour la pratique sexuelle.

Pour l'Eglise, il importe d'aborder le débat sur la sexualité en général et l'homosexualité en particulier en relation avec la Bible.

Il est vrai que les Ecritures ne fournissent pas un mode d'emploi ni une liste exhaustive de comportements interdits ou autorisés sur l'acte sexuel. La Bible se présente comme le moyen de faire connaissance avec le concepteur de la sexualité à travers les textes qui ont forgé la position de l'Eglise au fil des siècles afin de mieux communiquer les principes chrétiens dans ce domaine par le témoignage et l'enseignement au lieu d'élaborer un code de conduite de l'être humain ■

Bertin NZONZA

(Suite de la page 7)

L'Eec, au regard de son contexte, a mis en place une sorte de code éthique qui détermine son identité. A titre d'exemple, il y a des Eglises protestantes à travers le monde qui autorisent la consommation des boissons alcoolisées. Mais des chrétiens de l'Eec sont dérangés de voir des protestants d'autres Eglises consommer des boissons alcoolisées. Tenant compte du contexte social qui est le nôtre, l'Eec avait été amenée à dire non à la consommation des boissons alcoolisées. C'est un choix éthique. L'exercice qui nous est échu consiste à transposer ce raisonnement sur la réalité française où l'Etat admet le mariage des couples homosexuels. L'Eglise protestante unie de France a dû peut-être se retrouver devant une difficulté.

En tant que président de l'Eglise évangélique du Congo, j'invite les ecclésiastiques et les fidèles à ne pas paniquer. Nous avons des choix éthiques que nous devons absolument respecter, car c'est là notre compréhension des Saintes Ecritures. Des choix responsables à assumer de façon tout aussi responsable.

Devant cette sorte « déviance » de l'Eglise protestante unie de France, des voix se sont élevées au Congo et même ailleurs en Afrique pour dire qu'il est temps pour nos Eglises d'aller évangéliser l'occident. Qu'en pensez-vous ?

Effectivement, au niveau d'un certain nombre d'organismes œcuméniques la question est évoquée. La Communauté d'Eglises en mission (Cevaa) dit par exemple que hier c'était la mission du Nord vers le Sud ; aujourd'hui c'est la mission de partout vers partout. Cela suppose qu'aujourd'hui, il y a une nécessité pour le Sud de conquérir le Nord en vue de sa réévangélisation ■

Propos recueillis par Raymond BITEMO et Sébastien PEDRO

Armée du Salut

Dons de vivres aux veuves vulnérables

Près de 200 veuves vulnérables de toutes obédiences chrétiennes ont été dotées de vivres et de non vivres par la Commissaire Edmane Castor, présidente territoriale du ministère féminin (PTMF) de lôArmée du Salut au Congo, le vendredi 19 juin dernier au poste salutiste du plateau des 15 ans, en présence de Mme Clémence Niambi Locko, gouvernante auprès de la première dame congolaise.

Cette activité a cadré avec la journée internationale des réfugiés dont la célébration a lieu le 19 juin de chaque année. Mais elle a beaucoup plus été en rapport avec la célébration de la journée internationale de la veuve le 23 juin.

Dans son allocution de circonstance, la commissaire Edmane Castor affirme que son rêve s'est réalisé aujourd'hui, avec ce geste que le ministère dont elle a la charge de diriger vient d'accomplir envers les veuves vulnérables. A cet effet, elle a d'abord loué *« Dieu qui a suscité des donateurs afin de soutenir cette action sociale »*. Ensuite, elle a exprimé sa reconnaissance de façon générale à tous les donateurs et de façon particulière à Mme Antoinette Sassou Nguesso pour son *« geste fort »*.

Chaque veuve a reçu des vivres (sucre, oignon, ail, huile d'arachide, riz,....) et des non vivres (matelas, savon, pagne, seau en plastique).

« L'Ads qui œuvre au Congo depuis de nombreuses années », a-t-elle indiqué, *« travaille toujours sur deux volets : l'évangélisation et l'action sociale. Le ministère féminin quant à lui œuvre dans quatre axes : la prière, l'éducation, l'amitié et le service »,* a-t-elle renchéri.

Cependant *« la rencontre de ce jour tourne autour du service, à l'exemple de la veuve de Sarepta à qui le Seigneur a fait grâce pour n'avoir pas manqué à manger durant la période de sécheresse »*, a-t-elle indiqué. Pour clore la manifestation, la commissaire a exhorté les bénéficiaires à recevoir ce don avec joie car le Seigneur qui n'oublie personne a touché le cœur de ces les donateurs. Ainsi, tout ce que le Ministère féminin a reçu de leur part, nous vous le transmettons à notre tour aujourd'hui afin de témoigner par ce geste l'amour du prochain recommandé par le Seigneur.

Le Major Urbain Loukacky, rédacteur en chef du Salutiste a, quant à lui, estimé que ce geste n'est pas le premier car de coutume, l'Ads a toujours agi dans ce sens non seulement envers les veuves mais aussi envers d'autres personnes vulnérables tels que les orphelins, etc. chaque fois que nous recevons des dons. Actuellement, l'Ads soutient les réfugiés centrafricains dans la localité de Betou.

La Commissaire Castor lance une fois de plus un cri de cœur à toute personne qui se sent animé par le bienfaisance d'accompagner l'Ads dans les actions, car il est écrit : « Celui qui a pitié du pauvre prête à l'Eternel, qui lui rendra selon son œuvre » (Proverbes 19 :17) ■

Ingrid MFOUTOU LEMBE

Le journal Le CHEMIN est le mensuel édité au sein de l'Eglise évangélique du Congo par la paroisse du Plateau de Brazzaville. Il propose à ses lecteurs un apport spirituel (méditation, meilleure connaissance du protestantisme, de l'Eglise universelle), des informations sur l'Eec bien sûr, mais aussi sur l'Eglise au niveau national et international. Enfin, dans le monde complexe que nous traversons, le journal Le CHEMIN veut aider ses lecteurs à penser bibliquement les problèmes qui les affectent et les concernent.

Pastorale de proximité

Le président de lŒEec a visité la localité dÕIngoumina

Ingoumina, siège du consistoire de Zanaga, situé à 7 km du district de Zanaga, dans le département de la Lékoumou, a accueilli du 17 au 21 juin 2015, le révérend Patrice N'Souami, président de l'Eglise évangélique du Congo (Eec). Celui-ci était accompagné de mama Hélène, son épouse, des pasteurs Armand Cyriaque Massamba, Thomas Claude Kaya et du diacre Norbert Kouyitoukou, respectivement directeur de cabinet, chef du service des relations publiques et protocolaires, et chauffeur à la présidence de l'Eec.

Après avoir présenté ses civilités au maire et au sous-préfet de Zanaga le jeudi matin, le président de l'Eglise a entretenu dans l'après-midi les membres des bureaux paroissiaux, les conseillers des paroisses, les conseillers du consistoire, et les diacres. Au programme du lendemain dans la matinée, figurait l'échange avec ses collègues ecclésiastiques accompagnés de leurs conjointes. Par la suite, le président s'est entretenu avec les membres des chorales, des bilombo et des groupes de la jeunesse.
Au cours de toutes ces rencontres, le président a introduit son intervention en présentant l'identité de l'Eec et celle du chrétien, puis il a exhorté ses interlocuteurs à s'impliquer davantage dans la prise en charge de la vie des annexes, des paroisses, du consistoire, par ricochet de l'Eglise, avant de suivre avec grand intérêt les préoccupations des uns et des autres.

Répondant aux questions des fidèles, le président de l'Eglise a souligné entre autres que les missionnaires scandinaves ont légué aux Congolais un héritage multidimensionnel important qu'on devrait préserver et enrichir. Ce n'est pas du tout responsable de laisser par exemple les bâtiments de la mission se dégrader sans que les chrétiens sur place ne réagissent. L'Eglise, ce n'est pas seulement la présidence ou le bureau synodal, mais c'est aussi la communauté chrétienne locale.
Les fidèles des paroisses de Bambama, Mawatina et Zanaga qui font partie du consistoire, ainsi que quelques ressortissants venus de Sibiti et de Pointe-Noire se sont rassemblés pour les moments d'adoration, de louange et d'intercession organisés le matin et le soir du jeudi au samedi. Les serviteurs de Dieu ont livré des messages portant sur la puissance et l'amour de Dieu, provision toujours disponible pour la guérison de tout homme et de tout l'homme. Le guide biblique y a fait référence pendant la semaine.

La délégation synodale est allée le samedi matin, visiter le siège de la paroisse de Zanaga où un presbytère est en construction. Auparavant, la délégation a pu constater, non sans pincement au cœur, l'état de délabrement avancé du centre de santé d'Ingoumina qui connait plusieurs problèmes épineux. Ce centre, qui est le seul dans ce secteur, manque de tout (personnel, matériel, médicaments). Ce qui garantit l'existence de ce CSI, c'est juste la bonne volonté de l'infirmier chef de centre et de son aide.

Le point culminant de la visite du président de l'Eglise à Ingoumina a été le culte dominical, pendant lequel il a installé officiellement le pasteur Léon NSindoussoulou, 44 ans, dans ses fonctions de coordonnateur du consistoire. Le nouveau coordonnateur, ancien membre du Cbe et du kilombo Ntungulu de la paroisse de Moukondo (Brazzaville), est détenteur du diplôme de fin d'études de l'Institut International pastoral et théologique d'Abidjan (IIFPT), obtenu en 1995 en Côte-d'Ivoire. Après un stage d'imprégnation à la Faculté de théologie protestante de Brazzaville en 2009, le pasteur NSindoussoulou a été responsable de la paroisse Beteli de Matoumbou de 2010 à 2013. Il est marié à Nardich Farvelle Mantsangassa.

Plus de 600 fidèles ont pris part à ce culte devant les autorités municipales et politiques de Zanaga, sans oublier celles de la Force publique, invitées pour la circonstance ■

Pasteur Armand C. MASSAMBA

Institut Biblique de Ngouédi

Fin de formation de la 4ème promotion des étudiants

La 4ème vague de 26 d'étudiants (deux sont venus du Gabon) qui a débuté sa formation théologique à Ngouédi en octobre 2013, est arrivée au terme de sa formation de deux ans.

La cérémonie de clôture de la formation a eu lieu le dimanche 21 juin 2015. Elle a été précédée d'une retraite spirituelle les 19 et 20 juin avec la participation des groupes de chants venus de Brazzaville, Pointe-Noire, Indo, Kinkala, Loutété, Bouansa, Madingou Ngouédi et de la section Cbe de Ngouédi.

Le culte d'ouverture de la retraite s'est déroulé en présence d'une délégation synodale comprenant le diacre Camille Bvouka, secrétaire du synode et du pasteur Mamy Raharimanantsoa, membre du bureau synodal.
Le pasteur François Mabounda, président de la conférence des ecclésiastiques, le pasteur Landry Mounguengui, coordonnateur de la Communauté de l'Eec au Gabon et quelques délégués des consistoires y étaient également présents.
La soirée du vendredi était consacrée à la louange à travers le concert de chants animé par tous les groupes invités.
Le samedi, après le culte du matin, le pasteur François Mabounda a fait une étude sur « la nécessité du travail ».
Dans l'après-midi un « culte de réveil » a été célébré sous la direction du pasteur Joseph Mahoungou. Dans la soirée, les fidèles ont communié à la table du Seigneur sous la direction des pasteurs Didier Bissouloulou, coordonnateur du consistoire de Ngouédi et du pasteur Adolphe Bamana, coordonnateur du champ d'évangélisation de Kimba Djokotro.

Le culte dominical dirigé par le pasteur Roland Mpompa a connu la participation de quelques autorités politiques, administratives et militaires. Parmi eux, M. Rigobert Maboundou, ministre de l'agriculture et de l'élevage. Il a regroupé près de 600 participants. Le révérend Mamy a prêché la Parole de Dieu en français et le pasteur Eliser Moussounga a assuré la traduction simultanée en kituba.
L'autre moment fort était la présentation et la remise solennelle des diplômes aux étudiants finalistes.
Le kilombo de la paroisse du Plateau a offert une Bible à chaque étudiant. Il leur a aussi transmis le don de 30 cantiques kintwadi offert par le journal Le CHEMIN.
Ensuite le pasteur Mamy a prononcé les paroles d'envoi et de bénédiction des étudiants.
Tous les étudiants dans leur robe sacerdotale, rayonnaient de joie, oubliant subitement les peines endurées à Ngouédi à cause des mauvaises conditions de vie et d'hébergement. Ainsi on peut dire que le début était difficile pour ces étudiants, mais la fin a été couronnée de joie par la grâce du Seigneur ■

Pasteur Eliser MOUSSOUNGA (Enseignant à l'Ibn)



La 4ème promotion des étudiants finalistes de l'Ibn

Des rendez-vous à noter

- **Du 30 juillet au 3 août 2015 : Retraite spirituelle du consistoire de Musana à Ngamibakou (Suite de la retraite de Malobo 2014)**
- **Du 27 au 30 août 2015 : érection de l'annexe de Tchibanga (Communauté évangélique du Gabon) en paroisse.**
- **Du 26 au 30 août 2015 : Retraite spirituelle nationale à Inkouélé (consistoire de Gamboma)**

Université protestante de Brazzaville

Clôture de lôannée académique 2014-2015

Le bilan des acquis de cette année, lôau revoir au rév. Dr Joseph Sita, ancien recteur de lôUpb, admis à la retraite ont constitué les deux temps forts de la deuxième séquence du culte consacrée à la clôture de lôannée académique, le 28 juin 2015 au Temple de Mansimou.

Le culte s'est déroulé en deux séquences. La première a été classique avec des moments de louange, de prière, d'écoute de la Parole de Dieu (texte de Jérémie 15 : 18-21) et de la Sainte Cène. La deuxième a été centrée sur la clôture de l'année universitaire avec les différentes allocutions.

Cette clôture a beaucoup plus concerné la Faculté de théologie puisque les enseignements se poursuivent encore à l'Institut d'agronomie.

Un pari gagné

« Aucune promotion d'étudiants finalistes en théologie n'a eu lieu cette année. Mais un étudiant a soutenu son mémoire en master 2 » a indiqué le rév. Dr. Mamy Raharimanantsoa, recteur de l'université. C'est la conséquence de la trêve observée dans l'admission des étudiants en 2013.

Quant au bilan des acquis engrangés cette année, le recteur a parlé d'un *« pari gagné »*.

Au plan pédagogique, une trentaine d'apprenants de la Rdc, du Gabon et du Congo, toutes professions confondues suivent le programme de formation à distance de trois ans destiné à tout détenteur de diplôme de licence, deux soutenances de mémoire ont eu lieu.

Une sortie pédagogique a été organisée dans le consistoire de Dolisie pour permettre aux étudiants de toucher du doigt les réalités de l'Eglise et de la société.

L'institut agronomique a continué à s'affirmer. Les premiers étudiants soutiendront leur mémoire de licence en octobre 2015.

Grâce au partenariat avec le Defap, deux enseignants se rendront en France pour y faire des recherches postdoctorales.

Le pasteur Raymond Mpari qui a terminé avec succès sa formation en bibliothéconomie à l'Université protestante d'Afrique centrale à Yaoundé est de retour pour reprendre son poste de directeur de la bibliothèque universitaire.

L'achèvement de la bibliothèque a été amorcé avec la pose de la toiture grâce à un financement alloué par le fonds de développement de l'Eglise de Suède.

En présentant le bilan, le recteur a remercié les différents partenaires qui ont soutenu l'université au nombre desquels il a cité les deux consistoires de Brazzaville, la paroisse suédoise de Vårgårda, la société de téléphonie mobile Mtn, les fidèles et certaines individualités.



Vue partielle des participants au culte de clôture de l'année académique

Le pasteur Mamy a enfin exprimé sa profonde reconnaissance aux autorités synodales pour le soutien multiforme qui permet d'asseoir la vision de l'Eec sur cet établissement de formation des cadres congolais animés par la crainte de Dieu, l'intégrité, l'amour du travail bien fait.

La reconnaissance à un bâtisseur

Le professeur Lévy Makany, président du Conseil d'administration de l'Upb, s'est réjoui des résultats obtenus cette année avant d'exprimer *« toute la gratitude du Conseil au personnel enseignant et administratif pour leurs efforts et pour le respect de leurs engagements »*. Saisissant cette occasion, il a souhaité de bonnes vacances aux étudiants, aux professeurs, au personnel administratif et technique de l'université, tout en souhaitant que tous reviennent en forme pour attaquer la prochaine année.

Le président du Conseil d'administration a enfin annoncé le départ à la retraite du rév. Professeur Joseph Sita, 65 ans, ancien recteur de l'Upb. Pour l'immense travail qu'il a réalisé dans la transformation de cet établissement tout au long des 18 années passées à la tête de cette institution, le professeur Makany l'a qualifié :

-d'un homme ayant la faculté d'apprendre et de viser l'excellence ;

-d'organisateur et de meneur d'hommes ;

-de bâtisseur au regard des initiatives positives prises qui lui ont valu des félicitations du Conseil d'administration.

Le pasteur Sita, accompagné de son épouse, a pris la parole pour exprimer sa louange à Dieu pour ce qu'il lui a permis de faire dans cet établissement, remercier les autorités synodales, le conseil d'administration, ses collègues enseignants, les étudiants. Il a enfin émis quelques vœux.

Des cadeaux symboliques ont été offerts au couple. Chaque enseignant est allé ensuite serrer la main à celui qui a été, il y a deux ans, leur collègue et leur recteur.

Le pasteur Patrice Aimé Miakayizila a enfin élevé une prière pour recommander le couple Sita à Dieu, afin qu'il ait une paisible retraite.

Au nom du président de l'Eglise, le pasteur Edouard Moukala a souhaité de « bonnes vacances aux enseignants et aux étudiants ». A ces derniers qui passeront un mois de stage dans les paroisses et les annexes, il leur a particulièrement recommandé de ne pas tourner leur regard dans les paniers mais vers Dieu qui pourvoira à tous leurs besoins.

Le culte a pris fin par la bénédiction finale implorée sur le peuple de Dieu par le vice-président ■

Raymond BITEMO

Extraits des paroles dôau revoir du Rév. Dr.Joseph Sita

« … c'est en 1995 que nous sommes arrivés à Mansimou, suite à une nomination synodale qui nous plaçait à la tête du séminaire théologique de l'Eglise évangélique du Congo. Après avoir bénéficié d'une rallonge selon ce qu'ordonnent les textes de l'Eec, le temps est à la retraite ».

De la louange

« Après avoir passé 18 ans à la tête de l'institution qui, au fil des années est devenue une université d'une part, nous rappelant la grandeur des œuvres de Dieu dont nous avons été témoins d'autre part, nous pensons à l'ouverture du cycle de licence, de maîtrise, du master, du Dea décentralisé pour la théologie ; nous pensons au cycle de master en leadership organisationnel et management, à l'Institut d'agronomie pour les cycles extra théologiques ; comment ne pas le louer ?

Oui, gloire soit rendue à Dieu pour ses innombrables bienfaits en général et pour toutes les promotions des étudiants que, par la grâce de Dieu, nous avons vu passer sous nos yeux».



Le couple Sita

Des remerciements

« …. Commençons par citer un proverbe chinois qui dit : « quand des frères travaillent ensemble, les montagnes se changent en or ». Il serait impossible de faire aboutir un seul projet sans la contribution, la participation de plusieurs.

Suite page 10 ☞

(Suite de la page 9)

Monsieur le président de l'Eec, ... Bien de fois, la présidence a osé accepter les grands projets que nous avons fait valider, bien que par moment, certains fussent jugés utopiques par certains partenaires pessimistes. Votre clairvoyance et votre courage nous ont beaucoup aidés. Nous vous en savons gré.

Monsieur le président du Conseil d'administration, votre Conseil a été infatigable dans la gestion des dossiers qui, pour certains devaient nécessiter plus de temps d'étude. Nous vous exprimons toute notre gratitude.

... par ailleurs, je dois reconnaître que j'ai beaucoup appris auprès de vous. Cependant pour tout ce dont nous n'avons pu être à la hauteur, humblement, nous vous présentons toutes nos excuses.

Chers anciens collaborateurs et chers collègues enseignants, vous avez été pionniers avec nous. Je reconnais que ne n'était pas facile pour vous et pour nous. Puissiez-vous recevoir notre reconnaissance pour votre engagement et pour votre participation à l'édification de cette institution pendant ces années de collaboration.

Chers étudiants, vous représentez toutes les générations que nous avons eues la grâce d'encadrer. Merci pour le temps fructueux passé ensemble.

Pour rappeler votre participation dans la vie de cette institution, nous prenons un seul exemple, celui relatif aux allées de palmiers que nous avons plantés sur ce site. A l'époque, nous avions demandé à l'élève pasteur Guy Loko Elenga, aujourd'hui pasteur étudiant ici présent, de nous ramener un régime de noix de palmes germées d'Etoumbi. Il l'a fait. Ainsi nous avons fait une pépinière. Ces palmiers sont donc un exemple du fruit de l'appropriation de la vision du développement de cette institution par les étudiants ».

Des vœux

Dans son livre intitulé « Chrétiens et Eglises d'Afrique : penser l'avenir », Kä Mana pose des questions comme :

Que voulons-nous comme société, nous tous, chrétiens africains, qui sommes appelés à construire l'Afrique nouvelle ? Quelle direction à long terme donnons-nous à notre mission ? Quels changements significatifs allons-nous imprimer à l'existence africaine dans les années qui viennent ?

Ce questionnement qui s'inscrivait dans le contexte de l'entrée de l'Afrique dans le troisième millénaire peut être ramené à l'échelle de notre communauté en nous demandant : quel type d'université voulons-nous ?

Assurément sur la base de notre réponse, nous influencerons positivement ou négativement l'Eec, la société congolaise et le reste du monde. Notre responsabilité est grande.

Notre prière est que l'Upb, grâce aux efforts de tous et de chacun devienne une référence pour la gloire de notre Dieu.

Pour terminer, mon épouse et moi-même demandons pardon pour tous les torts que, d'une manière ou d'une autre, nous vous avons causé pendant les 20 ans parmi lesquels nous sommes restés au milieu de vous ■

Consistoire de Brazzaville 1

Décision N° 06/15/EEC/CB1/BC du 10 juin 2015

Portant affectation de certains ecclésiastiques

N°	Noms et prénoms	Qualification	Paroisse/Annexe
1	MOUANDA née MOUKIETOU Huguette	Pasteure	Bacongo
2	NGOKO Joël	Evangéliste	Annexe de Kélékélé
3	BIKOUMOU Constant	Evangéliste	Kinsoundi
4	BIKOUMOU Jacqueline	Pasteur	Massina
5	MBERI Jacques	Evangéliste	Météo
6	KONGO LOCKO née KIABELO Stélie P.	Pasteur	Météo
7	BALONGANA née BAGANGUIDILA S.	Pasteur	Plateau
8	NZAYILOU Adrien	Evangéliste	Annexe Taba

Décision N° 07/15/EEC/CB1/BC du 10 juin 2015

Portant mutation de certains ecclésiastiques

N°	Noms et prénoms	Qualification	Ancien poste	Nouveau poste
1	LOUVILOUKA Eve Gertrude	Pasteure	Météo	Bacongo
2	BANZOUZI Hélène	Evangéliste	Makélékélé	Centre d'Accueil
3	EKOMBET NTSONO Privat Guélord	Evangéliste	Makélékélé	Centre d'Accueil
4	SOUKOUMISSAMOU André	Pasteur	Kinsoundi	Makélékélé
5	MATOUMBY Hénoch	Evangéliste	Centre d'accueil	Makélékélé
6	KIMBEMBE Dhavent	Pasteur	Betania	Massina
7	MOUNGALLAT Célestin	Pasteur	Massina	Yolodani
8	NZEBELE SAMBA Daniel	Evangéliste	Centre d'Accueil	Yolodani

Décision N° 08/15/EEC/CB1/BC du 10 juin 2015

Portant nomination de certains ecclésiastiques comme responsables des paroisses ou des annexes

N°	Noms et prénoms	Qualification	Paroisses/Annexes
1	MOUANDA née MOUKIETOU H. Blandine	Pasteure	Paroisse de Bacongo
2	MABONDZO Arnaud	Aide évangéliste	Annexe Balimalou
3	MONGONDZA Guy	Pasteur	Paroisse de Makélékélé
4	LOUVILOUKA Eve Gertrude	Pasteure	Annexe Masseke
5	KIMBEMBE Dhavent	Pasteur	Paroisse de Massina
6	LEMBOKOLO Christ Chanel	Pasteur stag.	Paroisse de Mansimou
7	MBERI Jacques	Pasteur	Paroisse de Météo
8	MIASSAKOULA MIKEMOTO Anne Peggy	Aide évangéliste	Annexe Milo
9	KONGO LOCKO née KIABELA S. Puride	Pasteure stag.	Annexe Moukoundzi Ngouaka
10	NGANGOULA MONA Mimiche Dieudonnée	Aide évangéliste	Annexe Ngangouoni
11	NZAYILOU Adrien	Evangéliste	Annexe Taba
12	MOUNGALLAT Célestin	Pasteur	Paroisse Yolodani

Les différentes décisions prennent effet à compter du 1er septembre 2015, date de prise de service des intéressés.

Champ d'évangélisation d'Okoyo

Campagne d'évangélisation à Ekami

Après Ollongone en mai dernier, le pasteur stagiaire Constant Nicaise Ibara, responsable de l'annexe de Boundji a organisé 20 au 21 juuin, une campagne d'évangélisation au village Ekami, à 18 km de Boundji.

Comme thème de cette campagne : « Notre espoir » (Jean 3 :13 ; Ps. 127 : 1-3).

Le diacre Pierre Mbassa, vice responsable de l'annexe, le kilombo Bolingo, la chorale Nkembo et l'Ecole de Dimanche de l'annexe, ont fait le déplacement d'Ekami.

La rencontre a réuni 53 fidèles.

A travers ces campagnes, le pasteur Ibarav veut davantage amener les gens à se convertir à Christ afin de créer une forte communauté chrétienne devant permettre l'érection du champ d'évangélisation d'Okoyo en consistoire. Ce défi mérite d'être soutenu par toute personne de bonne volonté ■

Pasteur Constant IBARA

Consistoire de Brazzaville 1

Le soutien de la paroisse du Plateau à l'Ibn

La paroisse du Plateau de Brazzaville se prépare à offrir du mobilier (lits avec matelas, tables avec chaises, etc.) à l'Institut biblique de Ngouédi (Ibn) pour améliorer les conditions de vie des étudiants évangélistes sur le campus.

Il y a un peu plus d'un an, exactement le 6 avril 2014, l'information selon laquelle les étudiants de l'IBN vivaient dans de mauvaises conditions sur le campus, ils dormaient à même le sol et manquaient de table de travail, avait profondément choqué les paroissiens du Plateau.

Contenu de l'opération

L'élan de solidarité qui en avait résulté avait immédiatement suscité la mise en place d'un Comité ad'hoc paroissial chargé d'organiser une collecte des fonds destinés à financer une opération d'aide et de soutien à l'IBN.
Sous l'autorité du bureau paroissial, le comité ad'hoc avait donc identifié les besoins à pourvoir. Ils concernaient l'achat de :
- 26 lits et 26 matelas (pour parents),
- 26 lits à étages avec 52 matelas (pour enfants) ;
- 26 tables à manger avec 104 chaises à raison de 4 chaises par table.

Le coût total de l'opération était estimé à environ 4.500.000 de Fcfa.

Le Comité avait aussi envisagé de faire face à deux autres besoins en tenant compte des fonds collectés : Il s'agissait :
-d'acquérir un moulin à foufou à installer sur le campus pour éviter aux étudiants de parcourir près de15 km jusqu'à Bouansa pour le moudre;
-de faire installer les 10 panneaux solaires offerts par la paroisse suédoise de Fristad voici 6 ans pour éclairer le campus.

Mobilisation des fonds et réalisations

Les séquences de sensibilisation et d'information faites pendant les cultes depuis le lancement de la quête, ont fortement mobilisé les paroissiens qui ont contribué individuellement ou en groupe.
A la mi-juin 2015 le montant des collectes recueillies par la paroisse du Plateau s'élevait à la somme de 4.337.570 Fcfa.
Les dépenses effectuées s'élèvent à 3287510 Fcfa et le solde était de 1.050.060 Fcfa.
Les dépenses effectuées ont concerné le mobilier en bois suivant :

-6 lits pour parents ;
NB : *un paroissien s'était engagé à financer les 20 autres lits et le don continue à se faire attendre.*
-26 lits gigognes (à étage) pour enfants ;
-26 tables à manger ;
-104 chaises de tables.

L'ensemble du mobilier a coûté 3.235.000 Fcfa.
Les tables, les chaises et les lits commandés à Bouansa, ont tous été livrés et sont actuellement entreposés dans les locaux de l'Ibn à Ngouédi
Les frais de transport se sont élevés à 52.510 Fcfa.

Il reste à présent au Comité de soutien d'acheter les matelas (24 matelas pour parents et 42 matelas pour enfants, soit un total de 66 matelas) avec le reste d'argent disponible en caisse, c'est-à-dire 1.050.060 Fcfa.
Selon les prix prélevés à l'usine, il manquera 80.000 Fcfa pour boucler le volet achat des matelas.

Il convient de signaler que le Comité avait entretemps reçu en dons 2 matelas pour parents (offerts par une maman catholique) et 10 matelas pour enfants (offerts par les baptisés de Noël 2014 au Plateau).

Ce qui reste à faire

Le Comité, en accord avec le bureau paroissial, a estimé que la période propice pour la remise du mobilier et des matelas est celle de la rentrée académique 2015-2016, c'est-à-dire en octobre prochain.
Entretemps, le Comité devra encore mobiliser de l'argent pour acheminer les matelas à Ngouédi (environ 200.000 Fcfa) et assurer le transport de la délégation de la paroisse du Plateau qui se rendra à Ngouédi pour la remise du don.

Près de 500.000 Fcfa sont nécessaires pour terminer l'ensemble de cette opération, (non compris l'achat du moulin à foufou et l'installation des panneaux solaires). Si l'on doit prendre en compte les deux derniers éléments, il faudra donc réunir près d'un million de Fcfa.

Toutes les bonnes volontés (personnalités, groupes de chants et autres structures ecclésiales se trouvant au Congo ou à l'étranger), qui ont aussi à cœur l'Eglise de Dieu et l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants à Ngouédi, sont invitées à manifester leur solidarité en faveur de cet établissement de formation des ecclésiastiques.
N'oublions pas que toute libéralité en faveur de l'œuvre du Seigneur est source de bénédiction ■

Raymond BITEMO

Les élèves du préscolaire du Plateau sont allés en vacances



Les encadreurs et quelques élèves du préscolaire du Plateau

Les élèves et leurs encadreurs ont fermé l'école pour les grandes vacances scolaires. Une modeste cérémonie organisée le lundi 22 juin 2015 dans les locaux de l'école, en présence des parents, a mis un terme à l'année scolaire 2014-2015.

Le cycle préscolaire du Plateau qui préfigure l'école évangélique du Plateau, a ouvert ses portes en octobre dernier avec 11 enfants et 6 encadreurs dont 4 monitrices, une directrice et une gestionnaire.
Cette première année que l'on pourrait qualifier d'expérimentale aura été un grand succès pour les autorités de la paroisse et particulièrement le secrétariat paroissial femme et famille, la promotrice du projet.
Les débuts ont été timides avec 6 enfants. Le nombre d'enfants a augmenté au fil des mois. Le professionnalisme des encadreuses, la ténacité et la foi dans ce projet des mamans du secrétariat Femme et famille pour maintenir l'activité, ont eu raison du défaitisme que bon nombre de paroissiens ont manifesté dans cette activité.
Les 11 enfants ont brillamment satisfait aux trois évaluations annuelles. Chaque enfant a reçu un prix d'encouragement. Et c'est dans une joie indescriptible que chaque enfant a présenté, une saynète, un récital, une poésie, comme pour dire aux parents présents, voici ce que nous avons appris.

Visiblement satisfaite du travail abattu, la directrice a vivement félicité les monitrices pour leur patience et la qualité des enseignements dispensés avec des résultats flatteurs.
A l'endroit des promotrices de l'école, elle leur a simplement dit *« merci »* pour leur foi en ce projet qu'elles devront encore accompagner l'année prochaine.
Le pasteur Jean Michel Moungounga, en tant que parent d'élève a élevé une prière pour recommander les enfants et les encadreuses entre les mains du Seigneur tout au long des grandes vacances. Dans sa prière, il a aussi demandé à Dieu de soutenir cette activité.
Parents, enfants, encadreuses et promotrices ont ensemble partagé une collation offerte pour la circonstance par ces dernières.
Les regards sont désormais tournés vers la prochaine rentrée des classes où l'on espère accueillir davantage d'enfants et occuper les trois salles de classes de l'école.
Les inscriptions pour la prochaine rentrée ont déjà commencé.
Les mamans du secrétariat paroissial Femme et famille invitent d'ores et déjà les parents dont les enfants sont âgés de 2 ans et demi à 5 ans de les inscrire au cycle préscolaire de l'école du Plateau qui fonctionne dans un cadre sécurisé, avec une prise en charge des enfants bien assurée par des monitrices qualifiées et très dévouées ■

Sébastien PEDRO

NB: Une garderie d'enfants de 12 mois et plus est ouverte dans l'enceinte de l'école évangélique du Plateau à compter du 1er juillet 2015

Inscriptions

Au cycle préscolaire (pour la rentrée prochaine);
A la garderie d'enfants : Lundi, mercredi et vendredi de 11 h à 15 h

Consistoire d'Indo

Evaluation des préparatifs du centenaire d'Indo

Le comité préparatoire du centenaire d'Indo s'est réuni le 11 mai à Indo, pour évaluer les activités menées en 2014 par les différentes commissions dans la cadre des préparatifs de cet événement qui sera célébré en 2017.

Les 27 membres du comité préparatoire qui ont pris part à cette rencontre, ont travaillé sous l'autorité du pasteur Albert Makita, coordonnateur du consistoire d'Indo.

Comme activités réalisées, on note l'organisation d'une retraite spirituelle et des séances de prières l'opération de reboisement et l'ouverture d'un compte bancaire à la Congolaise de Banques à Dolisie. Cependant l'ouverture d'un compte à la Mucodec de Sibiti n'a pu se faire.

Les participants ont aussi examiné la situation des caisses qui laissent apparaître des recettes de l'ordre de 1.464.880 Fcfa, des dépenses de 938.880 Fcfa et un solde de 534.000 Fcfa.
Les recettes sont constituées entre autres par les collectes de 500.000 Fcfa effectuées par les membres de diaspora résidents à Pointe-Noire. Les ressortissants habitant Brazzaville et Dolisie fixeront le montant de leurs cotisations dans les prochains jours.

Concernant le programme d'activités biennal (2015-2016), les activités suivantes ont été retenues :
-descente auprès des comités locaux de Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie, Nkayi et Madingou ;
-assainissement du site devant accueillir la construction de l'hôtel du centenaire ;
-préparatifs de la retraite spirituelle de 2016 prélude au centenaire ;
-poursuite du reboisement au siège du consistoire ;
Lancement des travaux de construction de l'hôtel du centenaire ;
-recouvrement des cotisations du centenaire ;
-création d'un espace du centenaire dans les paroisses et au siège du consistoire ;
-entreprendre des démarches pour faire venir de la Suède, la Bible traduite en langue yaaka ; le rituel, l'Evangile de Luc, mandaa ma bibila, nzisili a mini par les missionnaires.
Défaut d'obtenir ces documents, les participants ont suggéré la mise en place d'une commission pour élaborer ces documents ;
-création des activités productives ;
-vulgarisation des différentes activités prévues dans le cadre du centenaire.

Les participants ont aussi fait les recommandations suivantes :
-production de la maquette finale ainsi que le devis estimatif des travaux de construction de l'hôtel du centenaire ;
-descente du comité de coordination à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et Madingou afin d'évaluer les activités menées ;
-vulgariser les activités de préparation du centenaire et créer dans les paroisses un espace appelé « Espace centenaire » ;
-publication des noms de tous ceux qui ont contribué lors de la prochaine journée d'évaluation prévue pour le 5 novembre 2015. Celle-ci se prolongera le lendemain par le reboisement.

Au moment de clore les travaux, le vice-président du comité préparatoire a exhorté les participants à s'impliquer dans la réalisation de toutes les activités de préparation du centenaire.

Pour sa part, le pasteur coordonnateur, en sa qualité de président du comité préparatoire a entraîné les participants dans une séance de prières sur l'accomplissement des activités programmées et sur l'unité des filles et des fils du consistoire d'Indo dans la préparation du centenaire ■

Ingrid MFOUTOU-LEMBE
(Synthèse du compte rendu des travaux de la journée d'évaluation)

Note de service portant affectation et mutation du personnel ecclésiastique dans le consistoire de Dolisie

N°	Noms et prénoms	Ancien poste	Nouveau poste	Fonction	Obs.
1	Past. LALA Sallat Boniface	Cité	Cité	Responsable	Reconduit
2	Past. BIVIHOU Alphonse	Youlou Poungui	Youlou Poungui	Responsable	Reconduit
3	Past. HOUNANA Félix	Plateau	Plateau	Responsable	Reconduit
4	Pasteure NGOMA Destinée	Plateau	Plateau	En doublure	Reconduite
5	Past. TSOUMOU Fortuné	Loudima	Loudima	Responsable	Reconduit
6	Past. MBOMBI Emile	Kolo	Ilou Panga	Responsable	Promu
7	Past. MATA Alexis	CTPAD	Makabana	Responsable	Promu
8	Past. NGONGUI Ephraim	Madouma	Mont-Belo	Responsable	Promu
9	Ev. LEMANGOY Richard	Mayoko	Makabana ctre	Evangéliste	Promu
10	Ev. DIOUEMA J.	Ilou Panga	R. Gabon Mak.	Evangéliste	Promu
11	Ev. MAHOUNGOU Stève	Youlou Poungui	Loudima	Evangéliste	Promu
12	Ev. NGUITOUKOULOU R.	Makabana	Mont-Belo	Evangéliste	Promu
13	Ev. MAMONY Delphin	Loudima	Youlou Poungui	Evangéliste	Promu
14	Ev. KIMBATSA Jean Marie	Plateau	Plateau	Evangéliste	Reconduit
15	Ev. BANTSEKISSI Marvin	Mont-Belo	Plateau	Evangéliste	Promu
16	Ev. KIMBAKALA Jonas	Cité	Cité	Evangéliste	Reconduit
17	Ev. MOUSSIESSI Nicaise	Plateau	I-Panga	Evangéliste	Promu
18	Ev. KILONDO Médard	Cité	Cité	Evangéliste	Reconduit
19	Ev. KOUTIA Marie	Consistoire	Cité	Evangéliste	Promue

La date de prise de service est fixée au 1er septembre 2015.

Champ d'évangélisation de la Likouala

Préparatifs de la cérémonie de l'érection du champ en consistoire

La décision du Conseil synodal d'ériger le champ d'évangélisation de la Likouala en consistoire, a vivement réjoui les fidèles.
A cet effet, la cérémonie officielle de l'érection en consistoire est prévue en 2016 à Impfondo. Les fidèles dudit champ s'activent pour les préparatifs. Parmi les travaux qu'ils envisagent de réaliser pour cet événement, figurent la construction du presbytere du pasteur coordonnateur, les bureaux administratifs et une tribune dont le coût de réalisation s'élève à près de 20.000.000 de Fcfa. Toutes les bonnes volontés sont sollicitées pour participer à la concrétisation de ce .projet.
Contacter le pasteur coordonnateur au n° **05502-30-32 / 06948-03-33** ■

Consistoire de Dolisie

Installation officielle du nouveau pasteur coordonnateur du consistoire

Nommé coordonnateur du consistoire de Dolisie, par le conseil synodal d'avril 2014, le Pasteur Basile Kondi a enfin été officiellement installé dans ses fonctions le 10 mai 2015 par le vice-président de l'Eglise évangélique du Congo le pasteur Edouard Moukala.
La cérémonie s'est déroulée au cours d'un culte organisé au siège du consistoire.

Après la lecture de la biographie du pasteur Basile Kondi par le secrétaire du bureau synodal, l'évangéliste national Martial Guy Moïse Mboumba Mabika a lu le texte de Exode 18 : 18-19; le pasteur Albert Tetsi a lu celui de 1 Pierre 5 : 2-4.
Le pasteur Kondi a écouté la déclaration doctrinale lue par le vice-président avant de prendre des engagements.
Le vice-président a alors prononcé la déclaration d'installation du pasteur Kondi dans ses fonctions de coordonnateur. Une Bible, un recueil de textes fondamentaux et un mallet lui ont été remis comme instruments de travail.

Très ému, le pasteur coordonnateur a exprimé sa reconnaissance au Seigneur Dieu et au Conseil synodal qui lui ont confié cette lourde responsabilité. Il s'est ensuite engagé à travailler en collaboration avec toutes les structures du consistoire
Pour la circonstance, le pasteur Kondi a prêché la Parole de Dieu contenue dans Actes 9 :31-35 ayant pour thème « Prêcher l'Evangile de paix ». Treize personnes ont décidé de suivre Jésus-Christ ■

Mallot BAYENDA

Lisez et faites lire Le CHEMIN autour de vous. Mais surtout, Abonnez-vous ! Faites-nous part de vos remarques, critiques et suggestions

Journée internationale de l'enfant africain

Des dons au profit des enfants congolais en situation difficile

A lôccasion de la commémoration de la journée internationale de lôenfant africain le 16 juin et du 25ème anniversaire de lôadoption de la Charte africaine des droits et du bien-être de lôenfant, lôassociation « Agir ensemble pour les enfants handicapés » (A2EH) a offert des vivres à un centre des polios et à deux orphelinats de Brazzaville.

Mme Poaty Tchibinda Joëlle Anniel, handicapée fonctionnelle, mais présidente l'Association dénommée « Agir Ensemble pour les enfants handicapés » en sigle A2EH a offert des vivres dans trois centres spécialisés dans la prise en charge des enfants handicapés et en rupture sociale.

La tournée a débuté par le centre des polios Cardinal Emile Biayenda et au Centre d'accueil Betanie, deux établissements catholiques situés au quartier des dix maisons à Moungali.

Dans le premier établissement dirigé par la sœur Brigitte Yengo où sont pris en charge les enfants souffrant de malformation des membres, Mme Poaty a offert des sacs de riz, des sacs de détergents, du savon, de l'huile de cuisine, des produits pharmaceutiques, du sucre, des couches à jeter.


Mme Poaty Tchibinda (au centre) après la remise des vivres aux enfants de l'Aeed

Juste à côté, au Centre Betanie qui est un orphelinat qui accueille des bébés et des enfants abandonnés, un don similaire a été fait.

« Ces enfants ont besoin d'être assistés car ils sont souvent victimes de rejets et de discrimination même au sein des familles. Changeons donc nos regards envers ces enfants » a souligné Mme Poaty pour expliquer le sens de sa démarche et des dons.

En réponse à ces paroles, la sœur Brigitte Yengo a dit : *« Nous ne pouvons que dire un grand merci et féliciter la présidente Joëlle Poaty qui a pu donner un peu de ce qu'elle a eu à ces enfants. Nous l'encourageons dans cette pers-pective ».*

Le foyer Action espoir des enfants en détresse (Aeed) de la paroisse du Plateau, Temple du centenaire a été la dernière structure à accueillir Mme Poaty.

La même nature des produits a été offerte aux responsables de la paroisse. *« Nous souhaitons que ce geste ne s'arrêtera pas aujourd'hui avec la commémoration de la journée de l'enfant africain »* a déclaré Mme Yloulou Fernande, directrice du foyer qui a par ailleurs invité la présidente de l'A2EH à ne pas baisser les bras.

Pour sa part, le pasteur Arsène Romaric Louvilouka, responsable de la paroisse a remercié la donatrice pour l'accomplissement de son geste en faveur des enfants en rupture sociale hébergé dans ce foyer. *« Que Dieu vous donne davantage de possibilités pour continuer à venir en aide à ces enfants »,* lui a-t-il dit.

L'Association « Agir Ensemble pour les enfants handicapés » dont le siège est au N° 23 bis de la rue des martyrs à Moungali, Brazzaville, œuvre en fa-veur des enfants vivant en situation de handicap sourds, malades mentaux, malvoyants, etc.).

Pour mémoire rappelons que La journée de l'enfant africain est organisée chaque année depuis le 16 juin 1991, en souvenir du massacre de centaines d'enfants lors d'une marche pour leurs droits à Soweto (Afrique du Sud) par le pouvoir de l'apartheid le 16 juin 1976■

Sébastien PEDRO

Journée internationale de la veuve

Redonnons la dignité aux veuves

Après la célébration du mois de la femme en mars dernier, le monde a célébré la journée internationale de la veuve le 23 juin. A cet effet, le Département synodal femme et famille en partenariat avec la Commission sociale synodale et lôAssociation Femme Evangile et développement (Afed) ont conjointement organisé des manifestations autour du double thème: « Protégeons les personnes fragilisées » retenu par les Nations unies et «Les rites du veuvage : redonnons la dignité aux femmes» recommandé par le gouvernement congolais.

Plusieurs activités (conférences-débats, émissions radio diffusées, diffusion des messages...) ont été organisées du 20 au 23 juin pour sensibiliser la société et les chrétiens sur les conditions de la veuve dans notre pays. Les manifestations se sont achevées par un culte d'actions de grâce, célébré le 23 juin de 9 heures à 12 heures, au Temple du centenaire, paroisse du Plateau, par 555 participants (veuves et veufs) toutes obédiences confondues.

Mme Nkounkou née Djambou Marie Céline de la direction générale des droits humains et des libertés fondamentales, a représenté le ministère de la justice.

Dans un message lu dans toutes les paroisses de l'Eglise évangélique du Congo le 21 juin, en prélude aux célébrations, la pasteure Jeanne Rose Bakissa, secrétaire générale du Département synodal de l'Eec a dit que « la situation des veuves est toujours une question préoccupante dans beaucoup de pays à travers le monde, y compris au Congo ». Bien souvent, après le décès de son mari, la veuve est expropriée du domaine conjugal avec les orphelins, sans aucun droit. Pendant la veillée, elle subit des sévices et des traitements dégradants. Pour respecter la tradition, elle est obligée d'observer un deuil qui la déshumanise et l'humilie.

Jeanne Rose Bakissa a profité de son message pour inviter particulièrement les chrétiens à respecter la veuve et à promouvoir sa dignité à la lumière des exhortations de l'apôtre Paul dans 1 Timothée 5 : 3 et Jacques 1 : 27.

Pour sa part, le révérend José Matumueni Kiendi qui a livré le sermon au culte du 23 juin au Temple du centenaire, a insisté sur la même thématique en s'appuyant sur les passages bibliques de 1 Timothée 5 : 3 ; Jacques 1 : 27 ; 1 :22 ; Esaïe 1 : 17 ; Philippiens 4 : 6- 7.

« Redonnons la dignité aux femmes veuves en respectant leur humanité et leur droits » a conclu le prédicateur ■

Sébastien PEDRO

Le CHEMIN
un journal d'informatons; un espace de débats, d'analyses et de critiques constructives.
Faites connaître vos réactions, vos points de vue sur les sujets qui vous tiennent à coeur

Point de vue

Les Eglises du congo ont-elles démissionné de leur rôle prophétique ?

C'est une question que je me pose et dont la réponse semble condamner le positionnement. de nos Eglises dans le débat existentiel qui agite le pays actuellement.

En ce début du mois de juin 2015, le président de la République a initié des consultations en vue de recueillir les avis des entités politiques, religieuses et autres. Nombreux sont allés exprimer de vive voix au président de la République leur point de vue sur le débat politique actuel pollué par le changement ou non de la Constitution nationale. Ce débat introduit par la frange politique qui soutient le président de la République avec en filigrane la modification des verrous constitutionnels qui empêchent l'actuel président de la République de solliciter un troisième mandat, fait débat dans le pays et suscite passions et craintes.

Les Eglises peu impliquées dans le débat

Jusque-là le Président de la République qui est au cœur de cet enjeu et dont la Constitution actuelle ne lui permet plus de briguer un troisième mandat au terme de son deuxième mandat qui s'achève en juillet 2016, ne s'est pas encore clairement exprimé sur cette question. Il privilégie la tenue d'un dialogue national pour trouver une solution consensuelle à ce problème, faute de quoi, le peuple sera sollicité par voie référendaire.

Les consultations organisées par le Chef de l'Etat à partir du 20 mai dernier, auprès des composantes politiques et de la société civile ont inclus les Communautés religieuses. Du côté des Eglises du Congo, les deux plateformes que sont le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo (Coecc) et le Conseil supérieur des Eglises de réveil du Congo (Coserco) ont aussi été sollicitées par le Chef de l'Etat pour exprimer leur point de vue.

Sans avoir été dans les secrets de Dieu pour connaître ce qui s'est réellement dit dans cet entretien de 30 mn, référons-nous aux déclarations à la presse des leaders des deux plateformes au sortir de la rencontre.

Le pasteur Mavoungou Tchibinda qui a conduit la délégation du Coecc auprès du président de la République le 3 juin a déclaré ce qui suit : *« Nous sommes neutres, nous sommes libres, ni pour ni contre le changement de la Constitution. Nous voulons accompagner le président de la République, c'est-à-dire consolider la paix chèrement acquise dans ce pays »*. Il a cependant proposé au président de la République *« d'écouter tout le monde »* et de *« rechercher le dialogue »* Cf. La Semaine africaine N° 3502 du vendredi 12 juin 2015.

Au nom du Coserco, le pasteur Germain Loubota n'a pas voulu livrer la teneur de son message à la presse le 27 mai au sortir de l'audience. Il a néanmoins souhaité que *« Dieu s'invite dans le débat et que tout soit fait pour que ces consultations aboutissent à une décision qui préserve la paix, et qui permette au Congo de vivre au-delà »*.

Le rôle prophétique des Eglises d'hier

Le contexte actuel où ce débat est lancé ressemble presque à celui de la période ayant précédé la tenue de la conférence nationale souveraine en 1991.

A cette époque, les positions inconciliables des partisans et de ceux qui étaient farouchement opposés à ce forum avaient suscité un vif débat national.

Mais la lecture lucide et raisonnée de la situation nationale dans tous les secteurs par rapport au contexte international, faite par les quatre Eglises (catholique, évangélique, salutiste et kimbanguiste) réunis au sein du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo (Coecc), avait amené les leaders religieux à faire, le 10 août 1990, une déclaration, la première de nos Eglises dans le débat politique, pour convaincre les uns et les autres sur la nécessité d'un dialogue pour trouver ensemble des solutions aux grands défis de la nation. Cette prise de position courageuse et prophétique de nos Eglises, assortie de propositions concrètes fut le catalyseur qui avait conduit le pays à la Conférence nationale dont les travaux avaient débouché sur l'ouverture de notre pays à la démocratie.

L'élection de Mgr Ernest Nkombo comme président de la Conférence nationale, provenait de cette dynamique enclenchée par les Eglises. Tout au long des travaux de ce forum, les Eglises avaient continué à influencer les débats en tempérant les extrémismes et en trouvant des compromis. L'Eglise était au cœur des débats et des décisions et la Conférence nationale souveraine avait pu s'achever en douceur.

Entre la mission et la démission

Aujourd'hui, le Congo fait face à un autre débat qui normalement n'aurait pas dû avoir lieu si nos hommes politiques avaient la volonté de respecter les règles démocratiques et constitutionnelles adoptées par l'ensemble des Congolais.

En initiant des consultations, le président de la République a voulu sans doute requérir les avis des différentes composantes de la société congolaise sur la question constitutionnelle afin d'opérer un choix déterminant.

Dans cette quête, et sur la base des déclarations faites par les leaders des Eglises dans les médias au sortir de leur audience, j'estime que nos Eglises qui sont la sentinelle du peuple de Dieu, n'ont pas suffisamment pris au sérieux cette opportunité pour jouer le rôle prophétique pour avertir, prévenir, interpeller, etc. car il faut bien se le dire, l'avenir de notre pays dépend des choix qui se font aujourd'hui et de la clairvoyance avec laquelle nos Eglises s'engagent aussi dans la configuration des politiques actuelles.

La paix ne se décrète pas et ne s'obtient pas à partir de simples déclarations et vœux. Lorsqu'on a faim, il ne suffit pas seulement de prier pour que la nourriture tombe du ciel. Je pense que tout en priant, il faut faire quelque chose ; agir pour obtenir ce qu'on veut. Il ne suffit pas non plus de prier seulement, mais de construire la paix avec les autres acteurs positifs de la société.

Plus que le politique, l'Eglise est l'entité qui vit au plus près du peuple, de par sa présence dans les endroits les plus reculés du pays où parfois aucune structure de l'Etat n'existe. L'Eglise est au cœur des hommes, des femmes, des jeunes, des enfants dont elle écoute quotidiennement les confessions intimes diverses (détresses, angoisses, souffrances, joies, etc). L'Eglise est la structure sociale qui accompagne, soulage le peuple souffrant là où l'Etat est défaillant dans son rôle régalien.

L'Eglise doit être ce levain au cœur de la société pour dire aux gouvernants la vérité sur la situation réelle du pays que leurs entourages qui ne sont que de véritables courtisans ne leur présentent pas. Elle doit parler pour dissuader et interpeller tous ceux qui ont des velléités belliqueuses contre la paix ; inviter tous ceux qui, à un moment ou un autre, ont pris des engagements au nom du peuple, de les respecter pour leur propre honneur et pour celui de la nation.

C'est ici qu'il faut saluer la prise de position constructive des évêques du Congo rendue publique le 8 décembre 2014, dans leur message de Noël.

Au paragraphe 3, relatif à la révision ou au changement de la Constitution, les prélats reconnaissent que « La constitution du 20 janvier 2002 peut être révisée pour des motifs légitimes et opportuns mais en sauvegardant un certain nombre de dispositions fondamentales pour toute démocratie comme l'article 185 en ses alinéas 2 et 3. Mais ils ajoutent qu'*« en régime démocratique, aucune réforme qui suscite de fortes tensions et oppositions n'a jamais profité au peuple. A qui et à quoi servirait un changement de la Constitution dans la division, sinon qu'à mettre en péril la paix sociale ? Ce serait un recul pour notre pays »*.

Les leaders de l'Eglise catholique ont fait preuve de courage prophétique en faisant une lecture lucide de la situation nationale actuelle avec tous les risques qu'elle présage. A mon avis, cette prise de position aurait dû être confortée par le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo dont l'Eglise catholique est membre. Ce qui ne semble pas avoir été le cas en face du président de la République.

L'Eglise toujours victime des catastrophes à connotation politicienne

Qu'il s'agisse des guerres ou des catastrophes naturelles survenues dans notre pays, les congolais, chrétiens ou pas, ont toujours eu tendance à aller se réfugier dans les Eglises. Cela est valable aussi bien pour les guerres que le pays a connu que pour la catastrophe du 4 mars 2012.

Les hommes politiques qui sont toujours à l'origine de ces situations dramatiques, se disculpent derrière l'excuse de « la bêtise humaine ». Bien souvent ils abandonnent le poids de leurs forfaits aux Eglises qui subissent en accueillant et en prenant soin des nombreux déplacés et des sinistrés installés dans leurs sites.

Cette situation devrait faire réfléchir les leaders de nos Eglises.

L'histoire de notre pays nous enseigne que toutes les guerres ont eu pour détonateurs les politiciens qui se battent sur le dos du peuple pour la conquête ou le contrôle du pouvoir et au gré de leurs intérêts. Les échéances électorales de 2016 qui ont en prélude un débat passionné sur le changement ou non de la Constitution, suscite déjà des angoisses et des peurs dans les cœurs des Congolais qui ne souhaitent plus revivre les méfaits des guerres qui ont déchiré le pays de 1993 à 2000.

Pendant ce temps dans toutes les Eglises, les chrétiens font monter à Dieu des supplications pour que la paix soit préservée. Nos Eglises ne doivent pas s'arrêter là et laisser le champ et l'initiative du débat aux politiciens.

Suite page 15 ☞

Faits divers

Angola : Le président dos Santos nomme un mort à la police nationale

L'affaire ne cesse de faire sourire et d'être commentée à Luanda, la capitale de l'Angola, et même dans tout le pays. Mercredi 20 mai, le président José Eduardo dos Santos préside une cérémonie officielle de nominations au sein de la police nationale. Tous les récipiendaires sont présents sauf un, le sous-commissaire André Kiala nommé conseiller du commandant-général de la police angolaise. L'officier est absent pour une raison simple : il est décédé le 29 avril de maladie et a été inhumé le 2 mai, un peu plus de deux semaines avant la nomination. A Luanda, personne ne comprend cette étrange promotion post-mortem ■

Nigéria : La montre à 45000 euros qui choque les Nigérians

A peine une semaine après son investiture, l'image d'un Muhammadu Buhari aux goûts simples voire austères vient de prendre un coup. Depuis quelques jours, une photo de son épouse arborant une montre de luxe prise le jour de la passation de pouvoir créé le scandale sur les réseaux sociaux et dans la presse nigériane. Le modèle, une Cartier Baignoire Folle-18 carats sertie de diamants, est vendu à près de 45 000 euros (29.497.500 Fcfa)■.

Rwanda : Washington opposé au 3ème mandat de Kagame

Un diplomate américain a affirmé vendredi 5 juin que les autorités américaines sont opposées à un éventuel troisième mandat du président rwandais Paul Kagame à l'issue de l'élection présidentielle de 2017. Cette position très ferme de la diplomatie américaine à l'égard de son allié rwandais survient dans un contexte régional de polémiques très vives sur la durée du pouvoir de chefs d'Etat africains. Un responsable du département d'Etat a déclaré qu'ils étaient "engagés à soutenir une transition pacifique et démocratique en 2017 vers l'élection d'un nouveau dirigeant par le peuple rwandais". La Constitution rwandaise, adoptée en 2003, limite à deux le nombre de mandats présidentiels d'une durée de sept ans. Il est donc interdit au président Paul Kagame, élu en 2003 et 2010, de se représenter une troisième fois ■

Source : pambazuka.org N° 370 du 6 juin 2015

(Suite de la page 14)

Mieux vaut prévenir que guérir dit un adage car bien souvent la tendance démissionnaire actuelle de nos Eglises dans la gestion des affaires politiques les conduit toujours à jouer le rôle du médecin après la mort.

Quels changements, les Eglises peuvent-elles impulser dans l'existence future du Congo et des Congolais ? C'est, à mon avis, la question fondamentale à laquelle les leaders de nos Eglises devraient répondre.

L'Eglise, en tant que communauté d'espérance ne doit pas tomber dans la tentation de se limiter à la prière mais elle doit s'y appuyer pour rechercher la force du Saint-Esprit afin de s'impliquer dans la recherche des solutions devant permettre aux Congolais d'inventer librement un avenir radieux dans le concert des nations véritablement démocratiques ■

Bertin NZONZA

Nécrologie

Décès de Mme Véronique Mbemba Louzolo

Ancienne responsable de la Commission synodale de l'œuvre féminine, Mme Véronique Mbemba Louzolo est décédée le 11 mai 2015 au Chu de Brazzaville, à 85 ans.

Elle était la petite fille de Pierre Ngialou, l'un des trois premiers chrétiens congolais baptisés par les missionnaires suédois à Madzia.

Devenue en 1949, la première monitrice diplômée de la mission évangélique suédoise au Congo, à l'issue de sa formation au cours des moniteurs de Ngouédi, elle avait pour condisciples Lévy Makany, Jean Pierre Makouta Mboukou, David Bangangui-dila, Norbert Nsika, etc.

Elle a terminé sa carrière professionnelle avec le grade d'institutrice.

Au sein de l'Eec, elle s'est fortement distinguée. D'abord au sein des éclaireurs unionistes du Congo aux côtés de son amie Augustine Ndona, devenue épouse Hombessa. Son activisme lui avait valu un voyage en France en 1961.

Elle avait pris une part active à la création de la chorale des aînés de Mayangui avec le frère David Mpenzi et bien d'autres.

En 1975, le synode de l'Eec l'avait désignée responsable de la Commission synodale de l'œuvre féminine, en remplacement de Mme Rosalie Buana. Elle assumera cette fonction jusqu'en 1987 avant de céder le témoin à Mme Philomène Sikou.

Membre du conseil paroissial de Mayangui, elle fut nommée conseillère auprès de la sous-section du Cbe.

De retour de Suède avec la chorale nationale qui avait représenté l'Eec au centenaire de l'Eglise évangélique de Suède, Mme Mbemba fut arrêtée et gardée dans les locaux de la Sécurité d'Etat avec les pasteurs Jacques Nkouka Wamba, Hilaire Nkounkou et le diacre Abraham Nsounga. Elle fut relaxée après des semaines.

En 1983, elle prit part à l'Assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises à Vancouver au Canada, aux côtés de Desmond Tutu, Diangienda Ku Ntima, etc.

L'Eec la nomma ensuite, déléguée auprès de la Conférence des Eglises de Toute l'Afrique (Ceta).

Sa présence au sein de cette dernière institution l'amena à visiter le Kenya, le Zaïre, le Centrafrique, la Haute Volta, le Liberia, la Côte d'Ivoire.

A la fin des années 80, lorsque ses forces commencèrent à décliner à cause du poids de l'âge, Mme Mbemba s'était consacrée à sa paroisse où elle avait initié en 1984, le culte du matin à l'époque du pasteur Mbioka.

Elle avait pu participer aux célébrations du centenaire de Madzia en 2009, et de Musana en 2010.

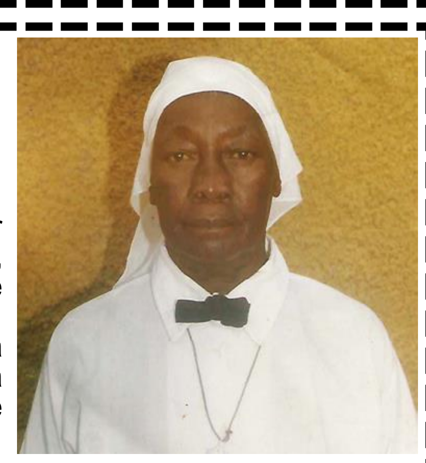
La maladie l'avait terrassée en 2011 jusqu'au moment où elle a quitté ce monde et l'Eglise après une vie pleine, comblée et richement bénie.

Ses restes mortels ont été inhumés le 18 mai 2015 au cimetière de l'Eglise à Madzia.

Elle laisse 6 enfants issus de son mariage avec M. Bernard Mbemba en 1946.

« Heureux dès à présent les morts qui meurent dans leSeigneur ! Oui dit l'Esprit afin qu'ils reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent » ■

Remerciements



Les enfants Rémi BAWAWANA,
Jean Prosper MOUZEZO,
Alphonse LOUZOLO
et Nicolas MAHEKELE
remercient vivement les parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme, tout au long des obsèques de leur épouse, mère et tante **Antoinette NKENGUE « maman Laure »** décédée le 17 juin 2015 à Nkayi.

Les remerciements vont particulièrement aux autorités de la paroisse centre, de l'annexe kiminou, du kilombo Smf et de la chorale zola de Nkayi, pour leur apport à l'organisation réussie desdites obsèques.■

Remerciements



Monsieur Victor Olivier GHOY
Diacre postulant à la paroisse de Bétania Sangolo
et famille
ont profondément été touchés par les marques de solidarité et d'assistance dont ils ont bénéficié de la part du corps ecclésiastique et de toute la communauté paroissiale de Bétania-Sangolo (Eec) ainsi que des connaissances et des anonymes, lors des funérailles de leur mère et grand-mère **Henriette NTSALA VONDO**, décédée le 24 mai 2015 à Brazzaville dans sa 87ème année.

Que tous trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude ■

Corruption à la Fifa

Joseph Blatter est élu puis poussé à la démission

A la veille des élections à la présidence de la Fifa, la justice américaine annonce l'inculpation de quatorze membres et partenaires de la Fifa pour corruption. Les faits s'étalent sur vingt-quatre ans. La Concacaf est coupable de plusieurs matchs et tournois truqués. Les attributions des Coupe du monde de 2010, 2018 et 2022 sont également suspectes.
Les inculpées sont : Jeffrey Webb, vice-président de la Fifa, président de la Concacaf, Eduardo Li, membre des comités exécutifs de la Fifa et de la Concacaf, Julio Rocha , chargé du développement à la Fifa, Costas Takkas, attaché au cabinet du président de la Concacaf, Eugenio Figuerodo, actuel vice-président de la Fifa, Rafael Esquivel, membre du comité exécutif de la Conmebol, José Maria membre de la FIFA, Nicolas Leoz ancien membre du comité exécutif de la Fifa, Jack Warner, ancien membre de la Fifa,déjà impliqué dans des affaires de corruption.
Les membres de la Fifa ont été interpelés en Suisse. Le 29 mai Blatter est réélu à la présidence de la Fifa qu'il conserve. Arrivé en 1998 à la tête de la Fifa après un long mandat de secrétaire général, le Suisse promet laisser une Fifa forte à son successeur. Mais les choses vont se précipiter pour lui. Il sent la menace puis démissionne le 2 juin.
Pour en arriver là, la justice américaine a eu recours aux services de Chuck Blazer, Charles Gordon Blazer, c'est encore lui, qui est l'allié de Jack Warner. Intermédiaire incontournable dans les sombres coulisses du football mondial, Chuck Blazer est devenu le principal informateur de la justice américaine, afin de sauver sa peau car il est passible de vingt ans de prison pour virements frauduleux, évasion fiscale, racket .....
C'est en novembre 2013 que Chuck Blazer avait tout déballé devant le tribunal fédéral de New York : pots de vin pour les attributions des coupes du monde, rétro-commissions pour que les différents diffuseurs aient l'exclusivité d'un tournoi de football, sociétés fictives.
Monsieur 10 %, aurait même enregistré avec un porte-clef fourni par le Fbi des conversations compromettantes avec des grandes personnalités de la Fifa en 2012 aux J.O. de Londres.
Au temps de sa splendeur Chuck Blazer se déplaçait dans le monde en jet privé.


Monsieur Joseph Blatter

Le deuxième personnage central du feuilleton Fifa est Jack Warner, président de la Concacaf et vice-président de la Fifa .
L'implication manifeste de ces deux personnages dans le dossier corruption ont certainement poussé le président Joseph Blatter à peine réélu qu'il quitte le pouvoir, pour ne préparer qu'affaires courantes et prochaine élection du président de la Fifa programmée entre décembre 2015 et mars 2016. D'ici-là le feuilleton corruption à la Fifa continue ! ■

D'après les sources : AFP

Football

Fc Barcelone : le triplé comme en 2009 avec Etoô et Pep


Le trio d'attaque Messi, Suarez, Neymar (MSN), après la victoire du Barça

L'année dernière Barcelone n'avait rien gagné. Suarez venait d'arriver de Liverpool, suspendu plusieurs mois pendant la coupe du monde, il lui manquait la compétition. Enrique le nouvel entraîneur balbutiait encore surtout que Messi rentrait de blessure.
A la phase aller du championnat 2015, Barcelone courait après le Réal de Madrid qui menait la barque. Neymar se plaignait de ne jamais terminer les matchs, le vestiaire semblait bouder. Le déclic attendu vint quand Messi, Suarez et Neymar se mirent à carburer. Un nouveau Barça naquit. Il prit la tête du championnat se distinguât en champion's league par son jeu chatoyant. Le Paris St Germain, Manchester City, le Bayern Munich, tous ces champions des grands championnats européens tombèrent sous la loi de MSN (le terrible trio d'attaque Barcelonais composé de Messi, Suarez, Neymar). Plus de cents buts à leur actif toutes compétitions confondues, personne ne voyait le Fc Barcelone perdre la Coupe d'Europe des clubs, la Champion's league 2015. Vainqueurs du Bayern Munich en ½ finale, les catalans se présentaient comme favoris en finale. La Juventus de Turin ayant éliminé le Réal de Madrid en ½ finale, le « classico » n'aurait plus lieu en finale de la Coupe d'Europe. La Juventus qui venait de remporter le championnat et la Coupe d'Italie était aussi un prétendant au triplé de 2015.
Le 6 Mai à Berlin après une large domination des Catalans en première période, les Turinois firent douter le Barça en égalisant.mais une accélération de Lionel Messi dans les minutes qui suivirent se concrétisait par le but de Suarez. Quand Neymar marquait dans la dernière minute du temps additionnel, la messe était dite. Barcelone était sur le toit de l'Europe pour la cinquième fois. Comme en 2009 avec Eto' et Pep Guardiola, le Barça réalisait le triplé ; championnat et coupe d'Espagne plus la coupe d'Europe.
Xavi,dix-sept ans au club termine en toute beauté une saison exceptionnelle de football.
Bravo FC Barcelone et bonnes vacances !
A la saison prochaine ■

Football : Coupe du Congo

Le tirage au sort des ¼ de finales et ½ finales a donné les résultats suivants :

¼ Finales (Date prévue : 1er Juillet)
A /-Diables Noirs - St Michel Ouenzé
B/-Etoile Du Congo - Jeunesse Sportive .Poto-Poto
C/-Ac Léopards - Ac Léopards 2
D / Fc Kondzo - As Cheminots P.N.

½ finales
A contre D
B contre C

Football : Compétition Caf

Ac Léopards de Dolisie qualifié phase de poule coupe de la Confédération dans le groupe B qui comprend : Sfax (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Zamalek (Egypte) ■

Handball : Le championnat national seniors hommes et dames se déroule à Pointe-Noire ■

Synthèse de Ghislain Joseph GABIO

Pour une information prophétique, une analyse critique et constructive, réclamez **Le CHEMIN !**

